



**Rapport**  
**De**  
**Diagnostic**  
**Janvier 2009**

DRAC-SRA

12 JAN. 2009

COURRIER ARRIVÉE

Dominique Pouille

**Bais**  
**« Le Hameau du Fresne »**  
**(Ille-et-Vilaine Bretagne)**

Dates d'interventions : Février – Mars 2008

N° de prescription : SRA 2008-004

N° de projet INRAP : DA 05025501

INRAP – Direction interrégionale Gd. Ouest, 37 rue du Bignon 35510 Cesson-Sevigne - Tél.0223360040

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2405

# SOMMAIRE

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE .....</b>	<b>P.3</b>
<b>MOTS CLES DES THESAURUS .....</b>	<b>P.4</b>
<b>LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE .....</b>	<b>P.5</b>
<b>NOTICE SCIENTIFIQUE.....</b>	<b>P.6</b>
<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS.....</b>	<b>P.7</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>P.8</b>
<b>I.1. Circonstances de l'intervention .....</b>	<b>P.8</b>
<b>I.2. Le contexte géographique, géologique et archéologique du site .....</b>	<b>P.8</b>
<b>I.3 Stratégie et méthodes mises en oeuvre.....</b>	<b>P.9</b>
<b>II. L'OCCUPATION ARCHEOLOGIQUE .....</b>	<b>P.11</b>
<b>II.1. I Les réseaux parcellaires modernes et contemporains</b>	
<b>II.2 Les réseaux de fossés « anciens ». Ensemble 3</b>	
<b>II.3 Les prolongements de l'enclos occidental. Ensemble 4.</b>	
<b>II.4 La nécropole antique.</b>	
<b>II.5 Le bâtiment.</b>	
<b>II.6 L'occupation médiévale.</b>	
<b>LES SEPULTURES SECONDAIRES A INCINERATION.....</b>	<b>P. 21</b>
<b>III. CONCLUSION .....</b>	<b>P.30</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>P.31</b>

ANNEXES.....P.32

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de projet INRAP DA 05025501

**Région :** Bretagne  
**Département :** Ille et Vilaine      **Commune :** Bais  
**Lieu-dit ou adresse :** Le Hameau du Fresne  
**Cadastre année :** H 1307,1309,1313,1318,736,737,738 ; AB 103,104  
**Coord. Lambert :**                      **X :**                      **Y :**                      **altitude :** 72 à 64m NGF

**Propriétaire du terrain :** Commune de Bais

**Arrêté de prescription n° :** 2008/004    en date du 17/01/2008  
**Arrêté de désignation n° :**                      en date du  
**Responsable désigné :** Pouille Dominique  
**Organisme de rattachement :** INRAP  
**Maître d'ouvrage des travaux :**  
**Nature de l'aménagement :** Lotissement communal  
**Opérateur chargé des travaux :** INRAP interrégion  
**Exploitant (s) :**  
**Surface du projet d'aménagement :** 19712m<sup>2</sup>  
**Dates d'intervention sur le terrain :** février-Mars 2008  
**Surface diagnostiquée :** 1768.74m<sup>2</sup>                      **% de la surface sondée :** 9% (Noter que les emplacements des voiries déjà aménagés ( 4746m<sup>2</sup>) n'ont pu être sondés)

### *Résultats*

**Problématique de recherche et principaux résultats :** Mise en évidence d'une petite nécropole antique rurale constituée par une cinquantaine de sépultures. Si l'on excepte la présence d'un petit bâtiment quadrangulaire à architecture de terre et de bois (datation antique incertaine) situé immédiatement au sud de la nécropole, celle-ci est isolée et se trouve à une centaine de mètres des vestiges antiques les plus proches. L'angle nord-est d'un enclos se développant à l'ouest de la zone à sonder a été mis en évidence à la limite occidentale de la zone à diagnostiquer.

**Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :** Base de Cesson-Sévigné

### *Informations sur la composition du rapport*

<b>Nombre de volumes :</b> 1	<b>Nombre de pages :</b> 35 + annexes
<b>Nombre de figures :</b> 11 administratives	<b>Nombre d'annexes :</b> 2+ pièces

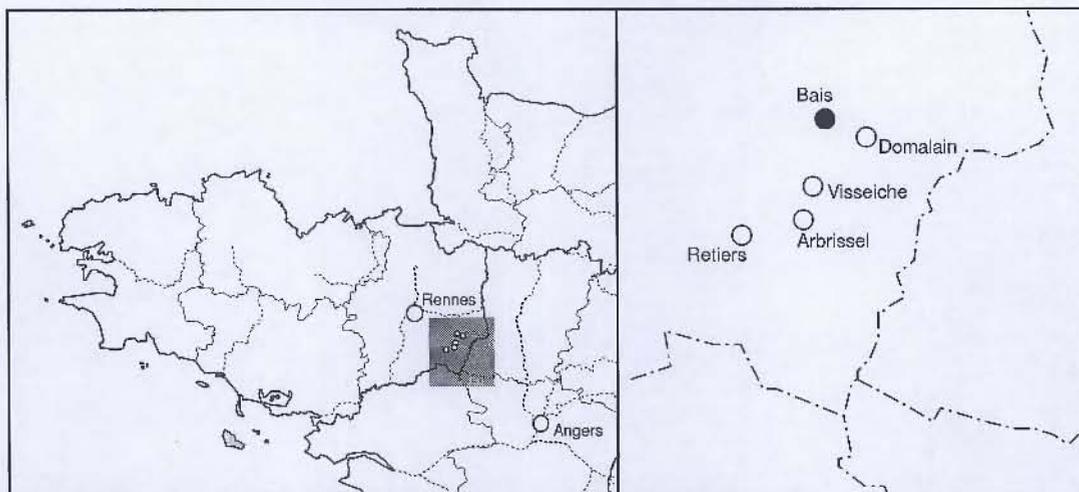


Figure 1a : Le village de Bais dans son contexte géographique

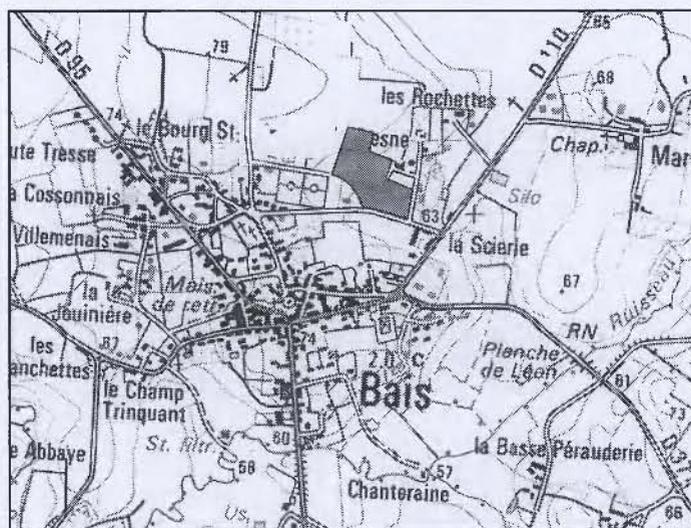


Figure 1b : Emplacement du diagnostic sur fond IGN.

# MOTS CLÉS DES THESAURUS

## Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	? Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

## Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input type="checkbox"/>	Fosse
<input checked="" type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

	Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre

	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

## INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

### **Intervenants scientifiques :**

SRA ; P.-A. Besombes (Conservateur en charge du dossier)

INRAP : M. Baillieu (Adjoint scientifique et technique) , Responsable scientifique : Dominique Pouille

### **Intervenants administratifs :**

DRAC de Bretagne, SRA : S. Deschamps (Conservateur régional de l'archéologie)

INRAP interrégion Grand-Ouest G. Aguesse (Chef d'Antenne)

**Aménageur :** Commune de Bais

**Financement :** redevance

### **Organigramme de l'équipe scientifique :**

Responsable d'opération : Pouille Dominique

Technicien : Le Forestier Solenne, Labaune Françoise, Stagiaires

Topographe : Pommier Vincent

Spécialiste (Anthropologue) : Texier Myriam

Etude du mobilier : Labaune Françoise

Dessinateur : Jean Stéphane

### **Intervenants techniques :**

Terrassement mécanique avec godet de curage de 3,00m. Entreprise Beaussire, Carentan (Manche).

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Ce diagnostic a clairement permis de mettre en évidence la présence d'une petite nécropole rurale. Petite par la surface qu'elle occupe : en effet celle-ci se développait sur 300m<sup>2</sup> au maximum (seuls 100m<sup>2</sup> sont conservés), elle est néanmoins importante en raison de la présence d'une cinquantaine de sépultures conservées. Si l'on excepte les nécropoles urbaines de l'Ouest, malheureusement mal connues car pour la plupart fouillées au XIX<sup>e</sup> s, cette dernière est celle où l'on recense le plus grand nombre d'individus. L'intérêt de ce site est également la présence d'un bâtiment à vocation probablement « cultuelle » ou « rituelle » à proximité immédiate de l'espace funéraire. Enfin au-delà des données propres au site lui même, ce diagnostic apporte des informations capitales concernant le développement de l'occupation antique de Bais. On note en effet que l'emplacement de la nécropole et du bâtiment voisin semblent marquer la limite de l'extension de l'occupation antique vers le nord et l'est.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<b>Chronologie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Interprétation</b>
<i>Âge du Fer ?</i>	<i>Fossé 1</i>	<i>Néant</i>	<i>Enclos ?</i>
<i>Gallo-romain</i>	<i>Bâtiment : 1</i> <i>Foyer : 1</i> <i>Fosses : 5</i> <i>Environ 50 sépultures</i> <i>à incinération</i>	<i>Céramique sigillée</i> <i>Céramique commune</i> <i>Fragments de tuiles</i> <i>Urnes</i>	<i>Nécropole</i>
<i>Moyen Âge</i> <i>X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.</i>	<i>Fosses : 3</i>	<i>Céramique</i>	

# I. INTRODUCTION

## I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La réalisation de ce diagnostic archéologique est due à l'exhumation fortuite de 4 urnes funéraires, mises au jour suite à la réalisation des terrassements de voirie préalables à la mise en chantier du lotissement du hameau du Fresne à Bais (35) **fig. I**. Cette découverte est due au prospecteur G. Chesnel, domicilié à Bais, qui a signalé la présence de ces vestiges au Service Régional de l'archéologie. Suite à cette déclaration, un diagnostic archéologique préventif a été prescrit sur l'ensemble de l'emprise du futur lotissement (19712m<sup>2</sup>)<sup>1</sup>.

## I.2 LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU SITE.

Bais est une petite commune située dans la partie est du département d'Ille-et-Vilaine, à 15km au sud de Vitré et 6km au nord de Visseiche. La parcelle à diagnostiquer se situe à 300m au nord-est de l'église, au lieu-dit Le Hameau du Fresne **fig.1**.

L'ensemble du terrain faisant l'objet de nos investigations est en pente douce vers le sud-est. Une dénivellation de 8,00 m peut être observée entre ses deux extrémités situées à 275 m l'une de l'autre. L'épaisseur de terre végétale est variable en fonction des emplacements, la moyenne se situant aux alentours de 0,50m. Dans certains secteurs : à l'ouest, au nord et en partie centrale, le substrat est situé immédiatement au contact de la couche de labour, tandis que dans les parties sud et sud-est la couverture limoneuse est plus épaisse (en moyenne 0,60m). Le substrat est majoritairement constitué d'argile d'altération du socle rocheux, plus ou moins hydromorphe. Dans certains secteurs, et notamment dans celui occupé par la nécropole, la lecture du sol est particulièrement malaisée, le comblement des structures fossoyées se distinguant à peine de l'encaissant.

On se situe ici immédiatement à l'est d'une parcelle récemment diagnostiquée, qui a révélée la présence d'un ensemble de vestiges antiques et de structures fossoyées de datation plus incertaine (Pouille 2007). Une partie de ces derniers correspond probablement à des installations liées à la présence d'un sanctuaire gallo-romain situé un peu plus à l'ouest, au lieu-dit Le Bourg-Saint-Père (Le Boulanger 2006).

---

<sup>1</sup> Il faut déduire de cette surface totale les 4746m<sup>2</sup> déjà terrassés et aménagés correspondant aux emprises des voiries.

Sur la parcelle H740 située en limite sud du diagnostic entrepris en 2007, des vestiges de maçonneries probablement antiques ont également été observés par Gilbert Chesnel. En 2003, à l'occasion du redressement du fossé bordant la route communale située entre le bourg Saint-Père et le Hameau du Fresne, cette même personne a pu observer une fosse ayant livré du matériel céramique antique, à cette occasion une bague en or (non datable) a également été découverte

Ces observations sont complétées par un semis d'indices récoltés çà et là dans les parcelles environnantes. On mentionnera notamment la découverte à la proche périphérie du lieu-dit le Fresne de quelques objets tels qu'une monnaie de Constantin II (337-340), un fragment de fibule en bronze ou encore un élément de Vénus anadyomène de type *Rextugénos* (Meuret 1993, p. 184). Non loin de là au sud-est, est située la nécropole du haut-Moyen-Age fouillée en 1987 (Guigon, Bardel 1989), tandis qu'à 300m au nord, au lieu-dit Cap un dépôt monétaire des VII-VIIIe s. a été découvert en 1905 (Meuret 1993, p. 269).

### **I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE**

La méthodologie mise en œuvre pour ce diagnostic est restée classique.

Les sondages ont été réalisés systématiquement sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures rencontrées. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle rétro à chenilles munie d'un godet lisse de 3,00 m de large.

Au total 22 tranchées et 2 vignettes couvrant une surface totale de 1768,74m<sup>2</sup> ont été ouvertes **fig. 3-4 et Tab. 1**. Les surfaces étudiées ici correspondent à 9% de l'emprise du projet. Des tranchées de 3,00m de large ont été pratiquées sur une longueur variable comprise entre 15m et 74m en fonction de la configuration du terrain. Dans certains secteurs ces tranchées ont été prolongées sur de longues distances afin de mieux cerner les éventuels indices d'occupation.

En cas de découverte de vestiges archéologiques lors du diagnostic, un élargissement des sondages positifs a été pratiqué, afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité et leur stratigraphie. Les sondages positifs et les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci ont fait l'objet d'un relevé systématique précis par un topographe et d'un échantillonnage visant à permettre leur interprétation et leur datation. Les sondages et tranchées ont été ensuite systématiquement rebouchés. Les structures fragiles mises en évidence ici (la nécropole) ont été recouvertes de géotextile puis de 0,20m de sable déclassé afin de permettre un décapage plus facile lors de la fouille à venir.

#### **Les Limites du diagnostic**

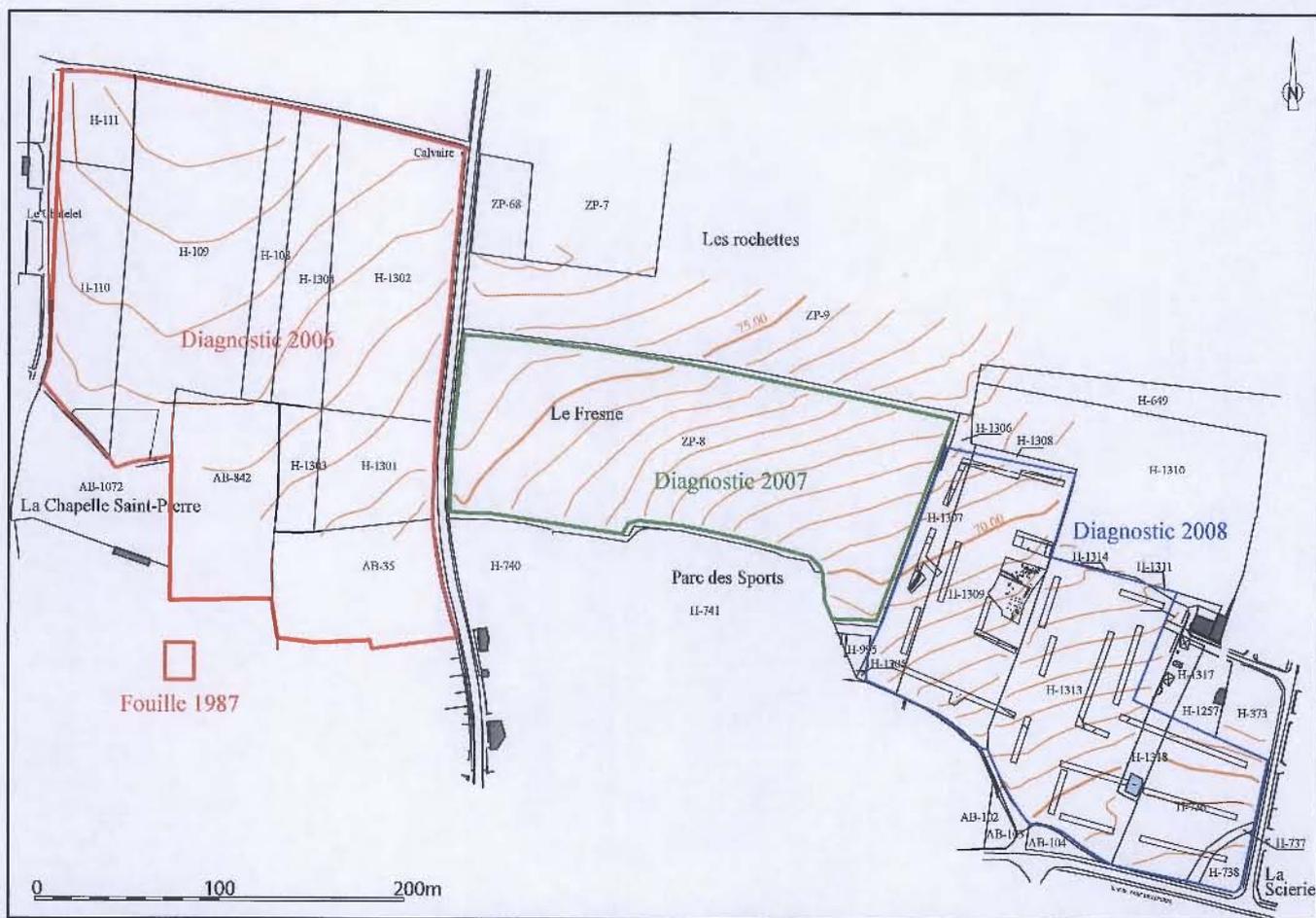


Fig. 2 : Localisation du diagnostic dans le contexte archéologique.

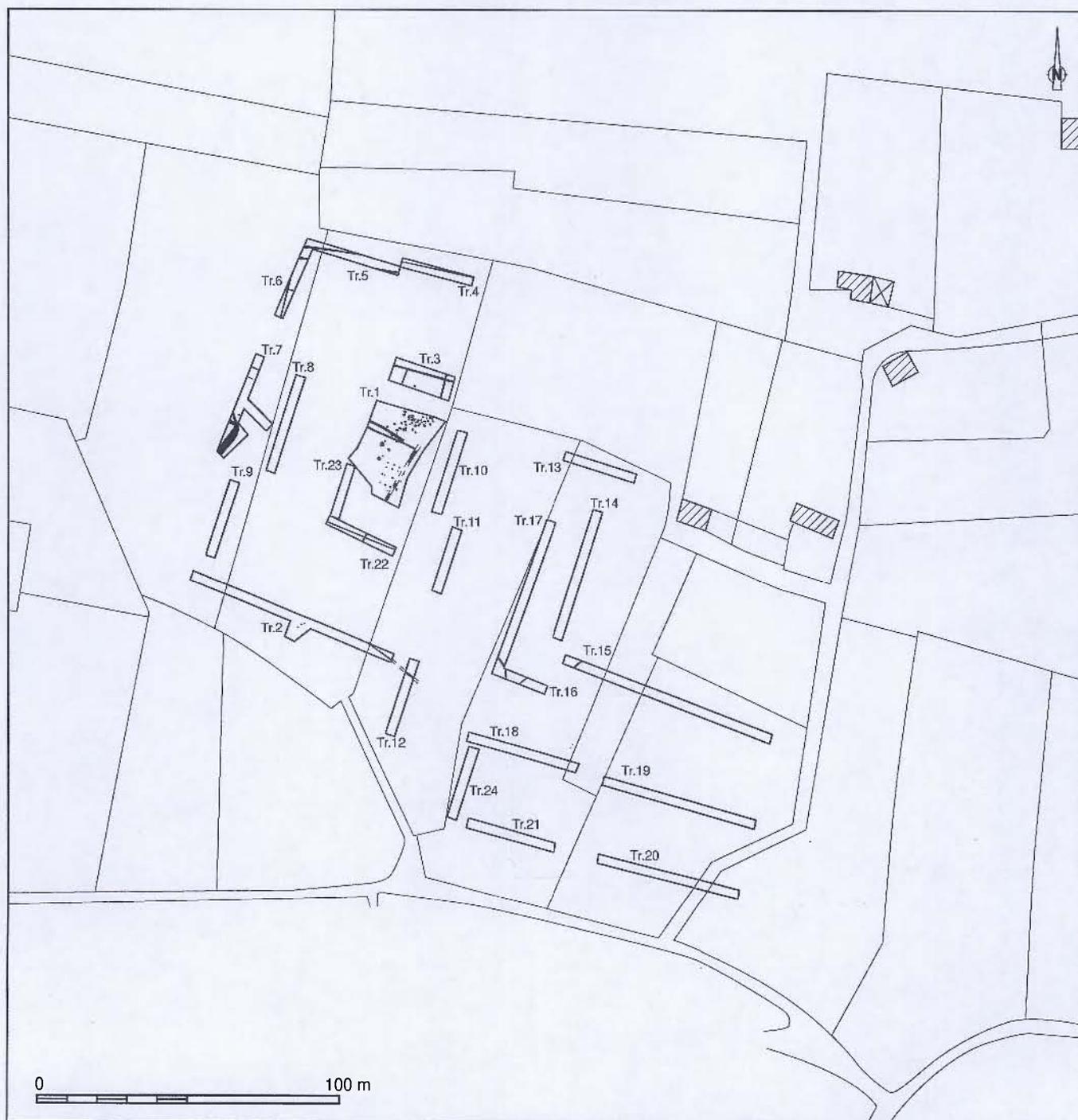


Fig. 3 : Localisation des tranchées et vignettes par rapport au parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien.

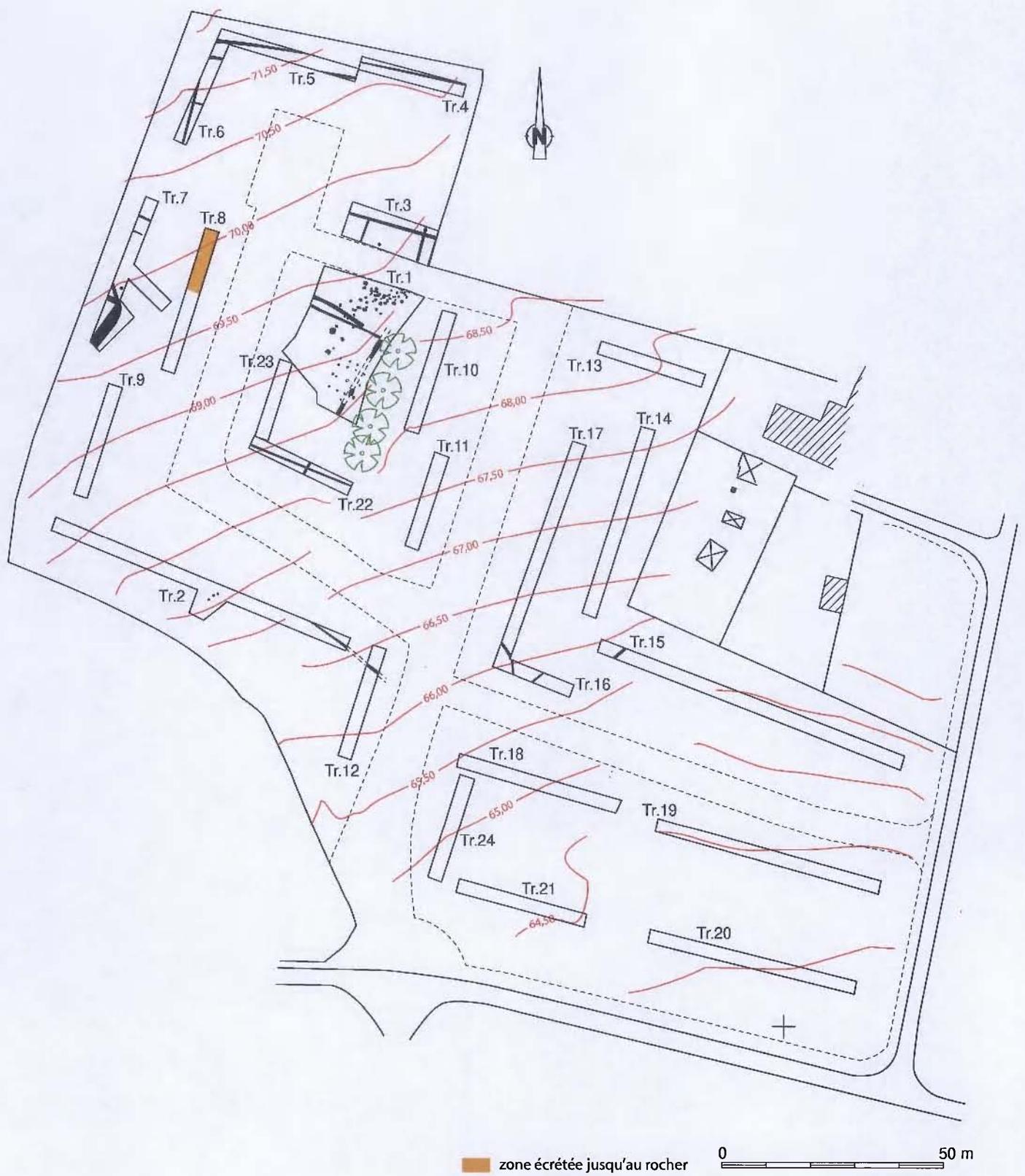


Fig. 4 : Localisation des sondages et des faits archéologiques dans le parcellaire actuel.

Ainsi que cela a déjà été mentionné plus haut, la portée de ce diagnostic a été limitée en raison de l'existence de vastes zones déjà terrassées et aménagées (Les emplacements des futures voiries). Ponctuellement en bordure de celles-ci des surcreusements correspondant à des rampes d'accès pour le passage d'engins ont également bouleversé le terrain. Enfin, à l'ouest, il faut déplorer l'existence d'une zone écrêtée au niveau de la tranchée T8, ainsi que le passage d'un réseau enterré orienté est-ouest installé entre les tranchées T6 et T7 et filant vers la voirie.

## II. L'OCCUPATION ARCHÉOLOGIQUE

### II.1 Les réseaux parcellaires modernes et contemporains

#### Les fossés de l'ensemble 1

Les vestiges perçus lors de ce diagnostic sont de plusieurs types. On note tout d'abord la présence d'un réseau parcellaire récent, qui correspond à celui qui figure sur le cadastre napoléonien. Les fossés qui le matérialisent ont été observés dans les tranchées T2, 5, 13, 15 et 18. Certaines de ces limites de parcelles sont encore marquées dans le paysage, voire même encore utilisées. Elles apparaissent sur la figure **fig. 3**, mais leur profil n'a pas été relevé.

#### Les fossés de l'ensemble 2

Une seconde série de marqueurs parcellaires, a été mise en évidence. Les faits archéologiques qui les caractérisent sont surtout concentrés dans la partie nord-ouest du site (Tr. 3, 4, 5, 6, 22). Il s'agit de fossés peu profonds<sup>2</sup> dont les orientations demeurent assez proches de celles du parcellaire napoléonien et qui s'organisent en un réseau orthogonal **fig. 4**. Les comblements homogènes sont généralement constitués de limon gris beige à brun clair et – à l'exception du fossé F 401 de la tranchée T4, qui a livré quelques petits fragments de brique antique en surface – sont dépourvus de mobilier affleurant.

Les sondages pratiqués dans ces fossés n'ont guère permis de récolter d'indices de datation. La nature de leur comblement : un limon d'aspect généralement proche de la terre végétale, semble plaider pour des remplissages assez peu anciens. L'orientation de ces fossés, assez voisine de celles du cadastre napoléonien vient conforter cette impression.

### II.2 Les réseaux de fossés « anciens ». Ensemble 3

Ponctuellement des traces de réseau fossoyé aux orientations différentes des précédents ont été identifiées.

Il s'agit pour l'essentiel de creusements de taille restreinte d'une largeur à l'ouverture comprise entre 0,45 et 0,75m et d'une profondeur moyenne de 25cm (fourchette comprise entre 5 et 65cm pour un total de 10 individus) **fig.5-6**.

Dans ce cas encore, les remplissages observés ne sont guère caractéristiques. Il s'agit généralement de sédiment limoneux brun clair à gris-beige. Seul le fossé F1501 de la tranchée T15 (**fig. 5**) présente un comblement comportant des particules de charbon de bois et de terre cuite. On note en revanche dans

---

<sup>2</sup> Profondeur moyenne 20cm . Fourchette comprise entre 5 et 37,5cm, pour un total de 10 individus.

certaines de ces creusements (F701, 702, 173), l'existence de mobilier archéologique caractéristique, fragments de tuiles et de céramiques antiques, qui sans constituer un critère de datation très fiable, incitent à leur attribuer une plus grande ancienneté qu'à ceux des ensembles précédents. Ces fossés sont localisés en limite occidentale des terrains faisant l'objet du diagnostic et semblent en prolonger d'autres observés dans la parcelle étudiée en 2007. Pour d'autres n'ayant pas fourni de matériel de surface ni lors des sondages (F175, 176, 2201, 2202) leur rattachement à cet ensemble est proposée compte tenu d'une orientation similaire ou perpendiculaire aux précédents ou plus simplement parce qu'ils paraissent en être des prolongements.

Ponctuellement, dans la tranchée 7, un fond de fosse circulaire (F703), ayant juste livré un fragment de tuile antique semble pouvoir être rattaché à cet ensemble **cl. 1-2**.



Cl. 1 : La fosse F 703 en cours de fouille

Cl.2 : Le fossé F 175

### II.3 Les prolongements de l'enclos occidental. Ensemble 4.

Dans la partie sud de la tranchée 7, la jonction entre trois fossés filant vers l'ouest et le sud ouest a été mise en évidence. Le fossé principal s'orientant au sud (F706) est un creusement en U ouvert relativement important de près de 2,00m de largeur à l'ouverture pour une profondeur de 1,00m. Il présente un comblement très compact dont la partie supérieure assez schisteuse pourrait correspondre à un remblaiement effectué à l'aide des matériaux extraits lors du creusement (talus utilisé pour combler l'excavation) us 1 & 2 F706, **Cl. 3, fig.6**. Les sédiments présents en partie inférieure paraissent correspondre à du colluvionnement lié à un fonctionnement ouvert. Curieusement, à son extrémité septentrionale le profil du fossé F 706 se réduit considérablement. Il bifurque vers l'ouest presque à angle droit et se raccorde à deux fossés de calibre nettement inférieur : F 704 et 705. C'est

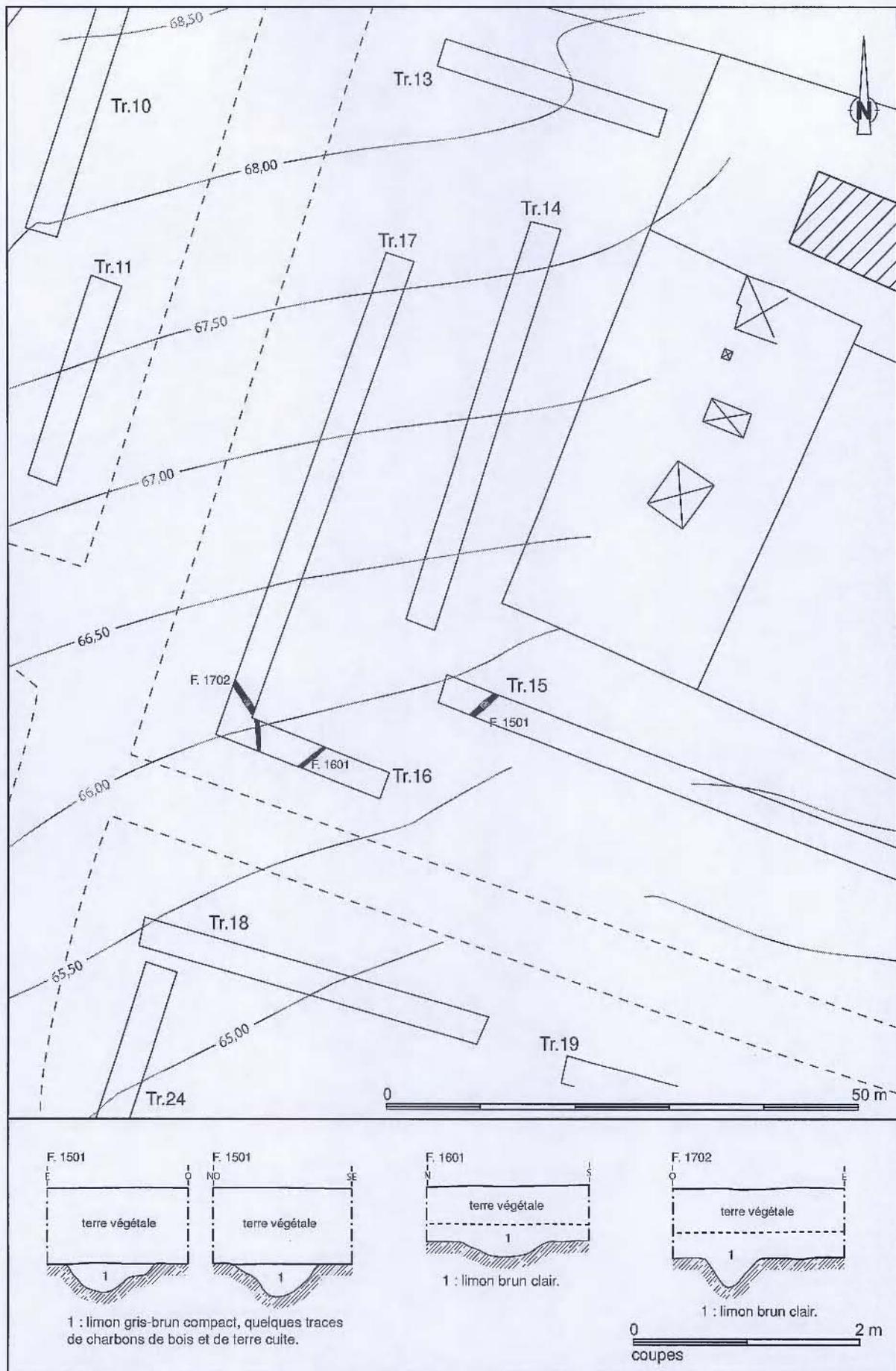


Fig. 5 : Fossés parcelaires anciens observés dans la partie est de l'emprise du diagnostic.

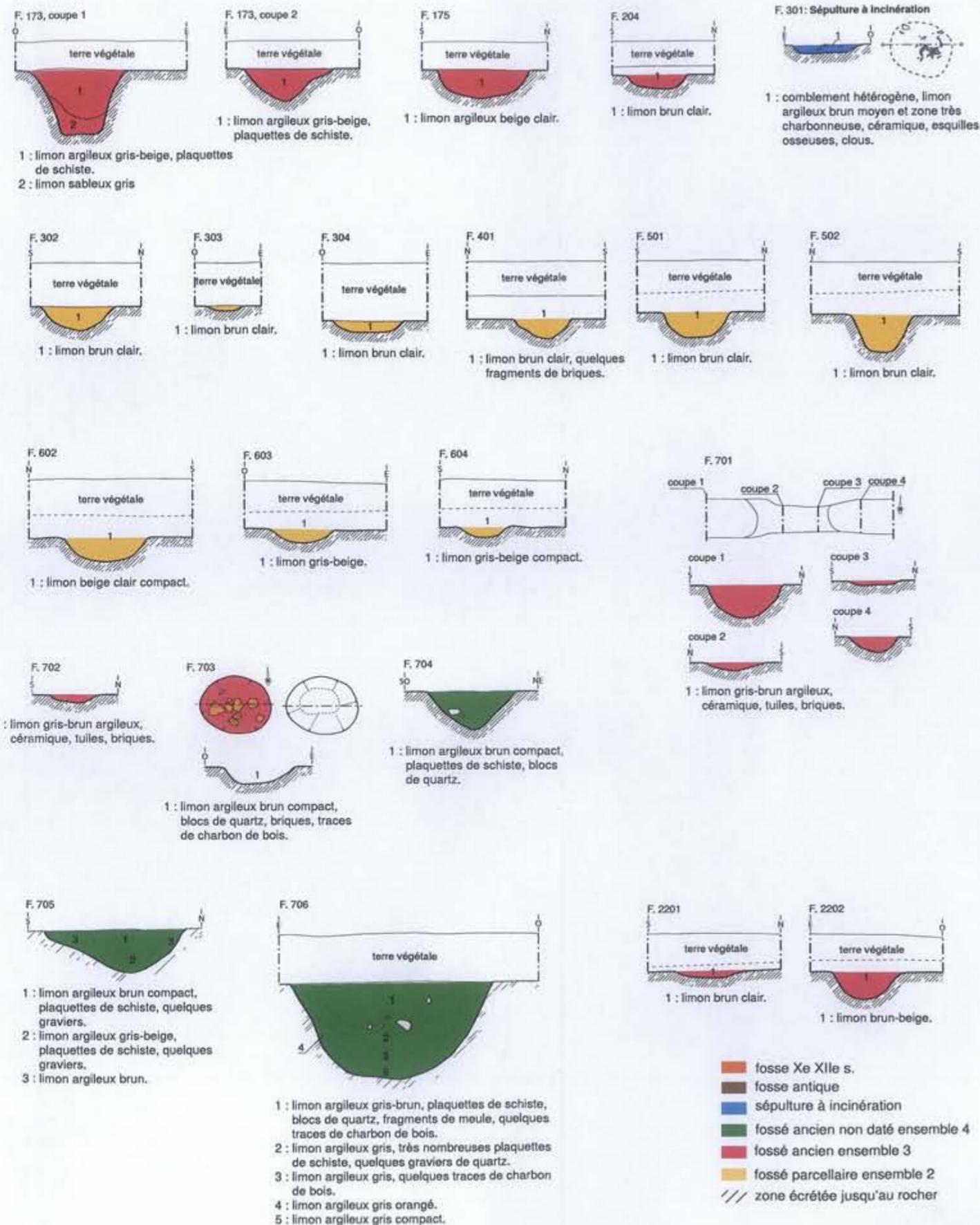
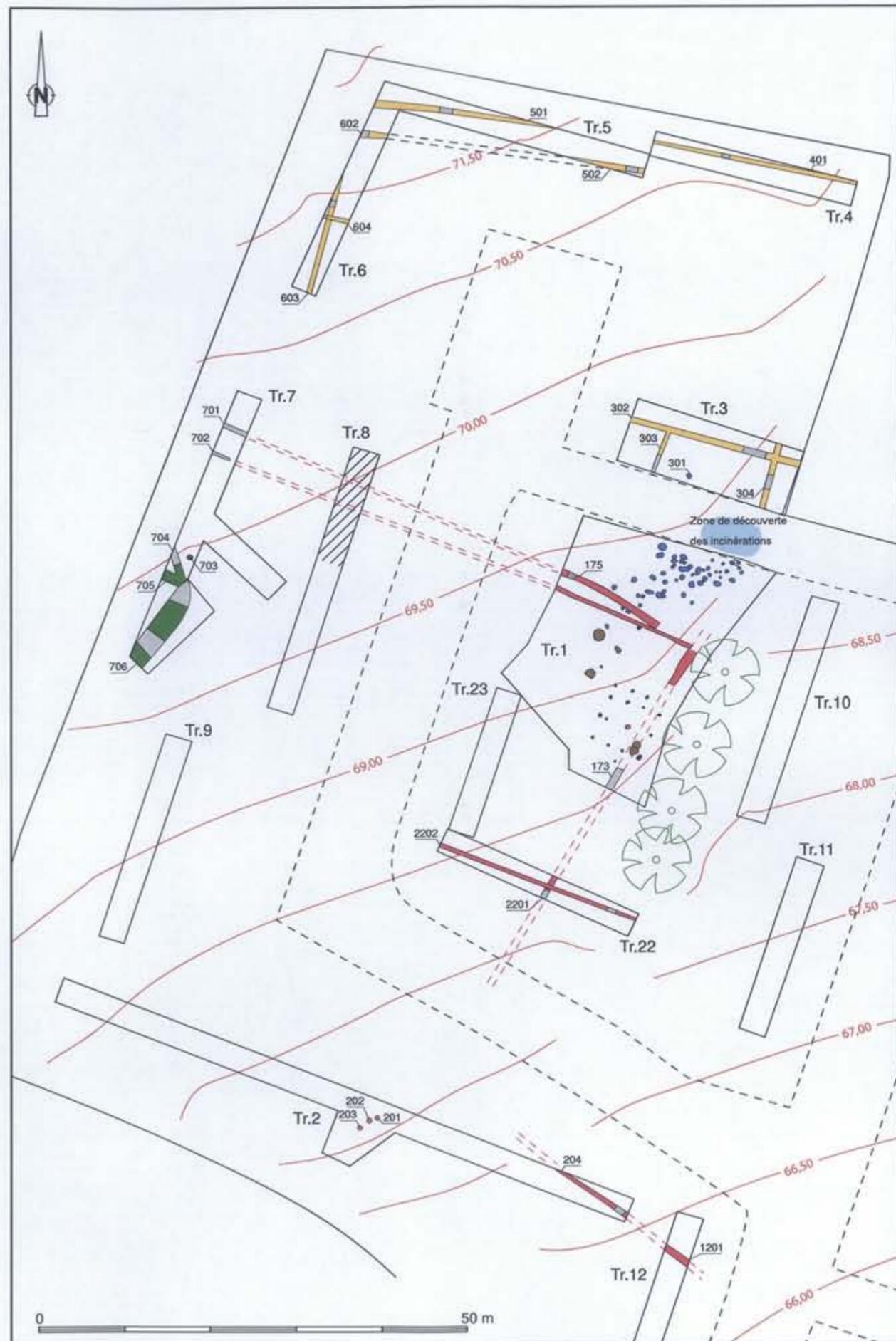


Fig. 6 : Localisation des tranchées et faits archéologiques dans la partie ouest de l'emprise du diagnostic.

vraisemblablement le second des deux qui constitue le prolongement du fossé occidental mentionné précédemment. Il présente en revanche ici un creusement nettement moins marqué, puisqu'il ne dépasse guère 1,35m de large pour 0,40m de profondeur. Son homologue, F 704, est encore moins prononcé, puisque pour une profondeur équivalente, sa largeur ne dépasse guère 0,90m.

#### **Datation**

Ici encore, tout comme lors du diagnostic entrepris en 2007 dans la parcelle voisine, aucun élément ne permet d'éclairer la chronologie de cet ensemble. Seules les orientations, qui sont sensiblement différentes de celles des ensembles 1 et 2, ainsi que l'aspect et la compacité du remplissage suggèrent une datation assez haute.



**Cl. 3 : Coupe dans le fossé 706. On distingue en fond de creusement un colluvionnement grisâtre correspondant à la phase de fonctionnement.**

#### **II.4 La nécropole antique.**

Dans la partie centrale de la zone à diagnostiquer, se développe une nécropole à incinérations dont la présence a été identifiée fortuitement lors des terrassements d'implantation de voirie du futur lotissement **fig.7**. Suite à la réalisation de ces travaux 4 urnes sont apparues dans l'emprise de la chaussée en construction. Celles-ci ont été immédiatement prélevées par G. Chesnel, qui a bien voulu nous les confier pour étude. Ce dernier signale également la présence de plusieurs taches sombres observées au niveau du sol mais ne contenant ni céramique ni matériel. Il pourrait s'agir de fonds de

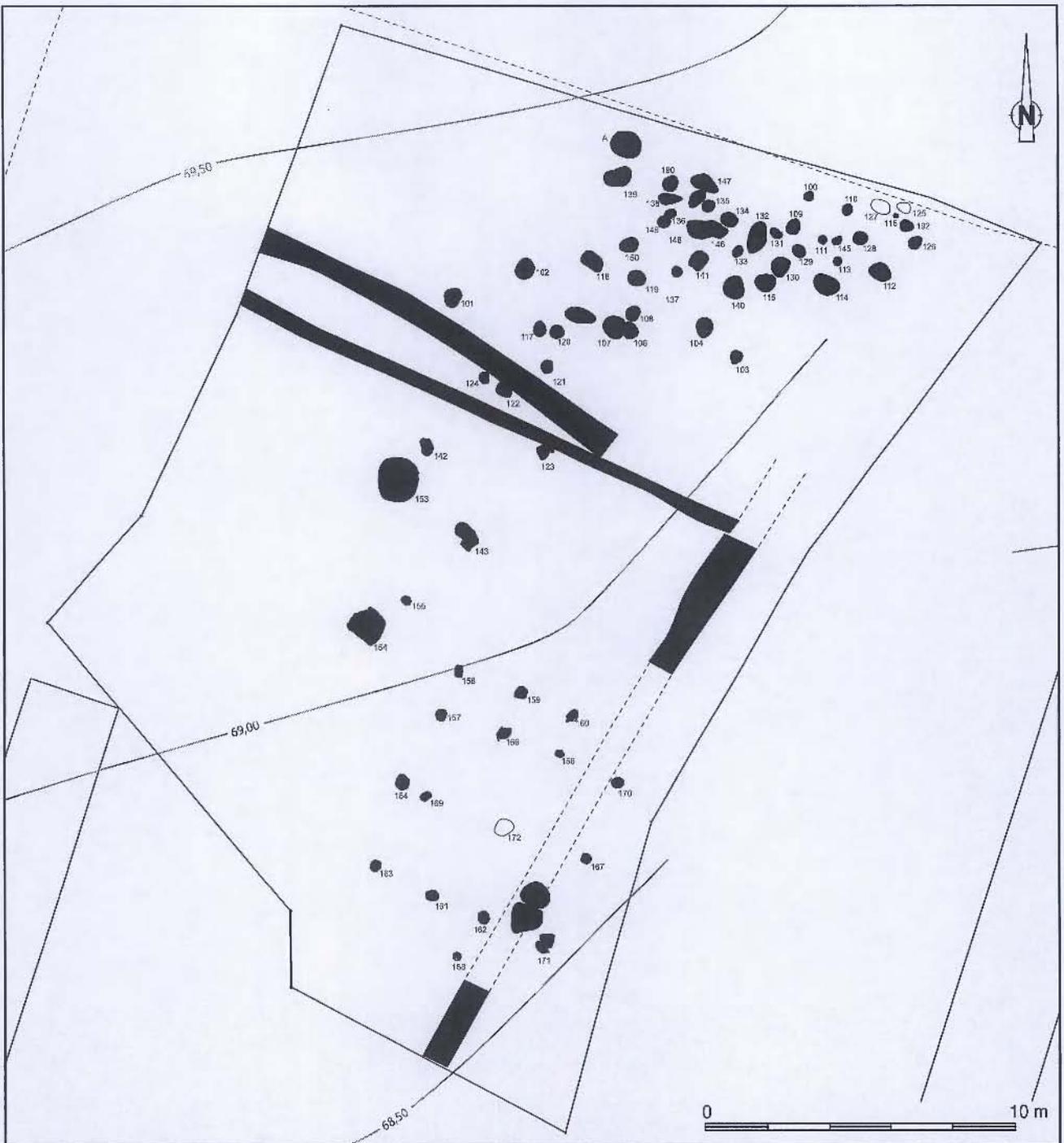
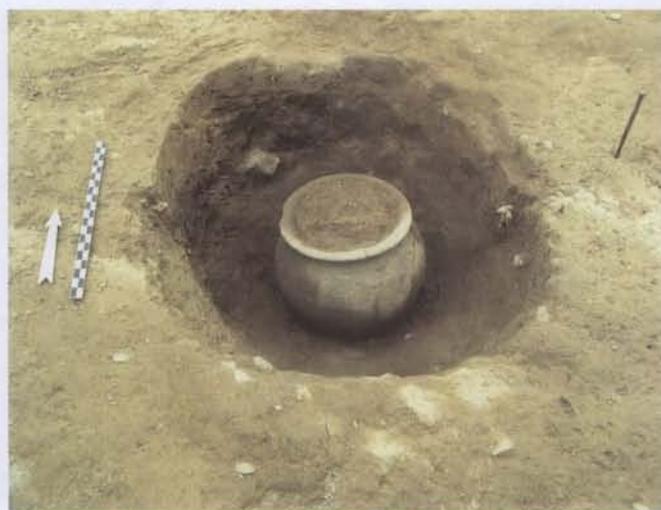


Fig.7 : Plan de détail des faits archéologiques présents dans la vignette 1.

fosses d'incinération écrêtées. Une dernière urne située en limite de la parcelle n°25, apparue lors de ces aménagements a été prélevée par le Service Régional de l'Archéologie. Elle a été récupérée pour être jointe à l'étude d'ensemble de la nécropole.

A la demande du Service Régional de l'Archéologie un décapage total de la zone sépulcrale a été entrepris afin d'en entreprendre la fouille. Compte tenu de la présence d'au moins 50 sépultures supplémentaires, le projet de fouille immédiate a été abandonné et seules 9 d'entre-elles, ont été fouillées et prélevées pour échantillonnage<sup>1</sup>. Il s'agit des sépultures F 101, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 142 et 301 (cette dernière située au nord de la future chaussée) **fig 6-8, Cl. 4-5**. L'ensemble de ce matériel ainsi que les données ne sont présentés que succinctement ici en raison de la mise en œuvre d'une fouille préventive sur l'ensemble de la nécropole avant l'achèvement de ce rapport (Voir annexe). Précisons ici qu'aucune tombe à inhumation n'a été identifiée ici. Il semblerait donc que nous ayons à faire ici à un ensemble funéraire du Haut-Empire. Les informations recueillies lors de cette opération de diagnostic seront analysées et présentées en détail conjointement à celles de la fouille.

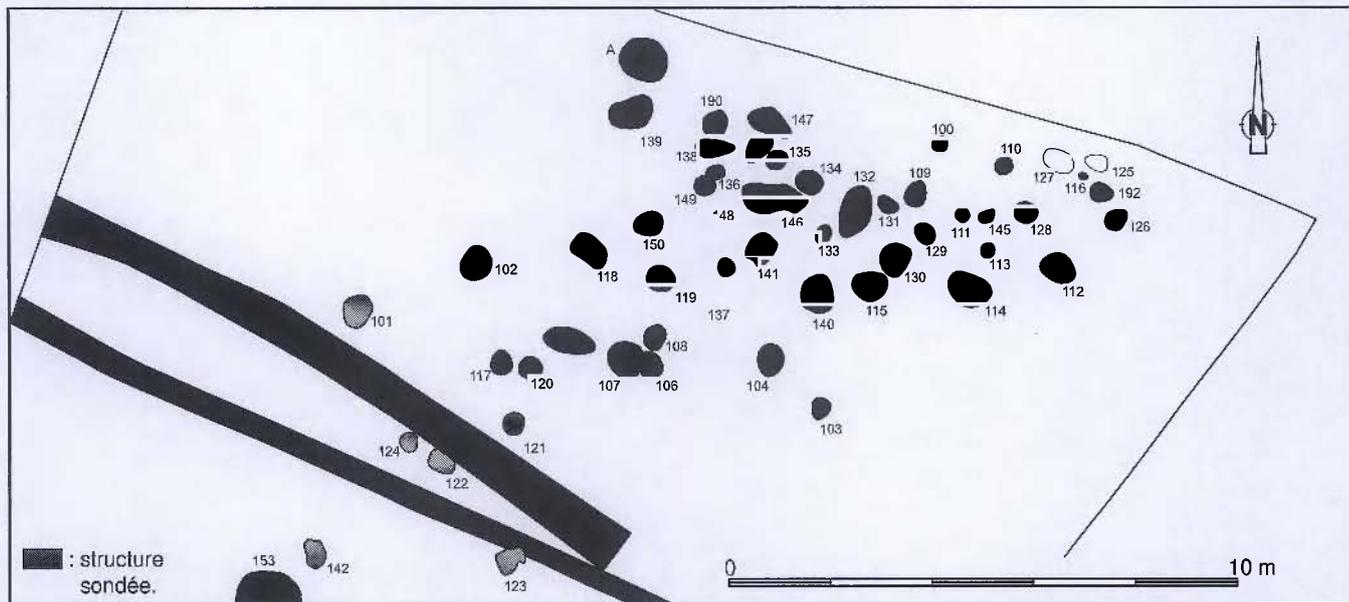


**Cl. 4 : Sépulture F121 en cours de fouille.**

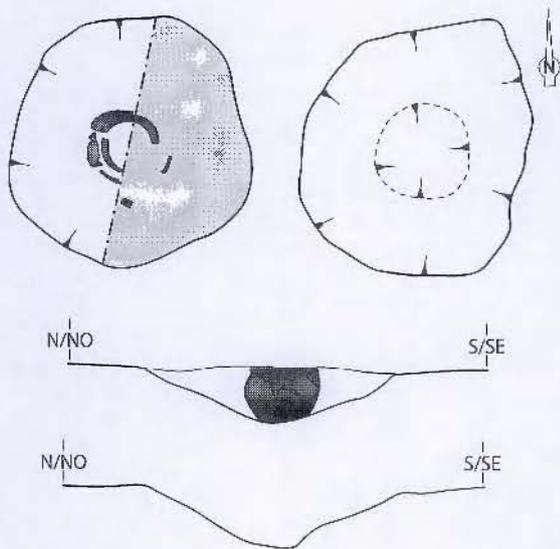
---

<sup>1</sup> 49 fosses situées sur la parcelle n° 25, se développant au sud de l'emprise de la future chaussée et 1 fosse isolée en limite méridionale de la parcelle 26 située au nord, un peu à l'écart.

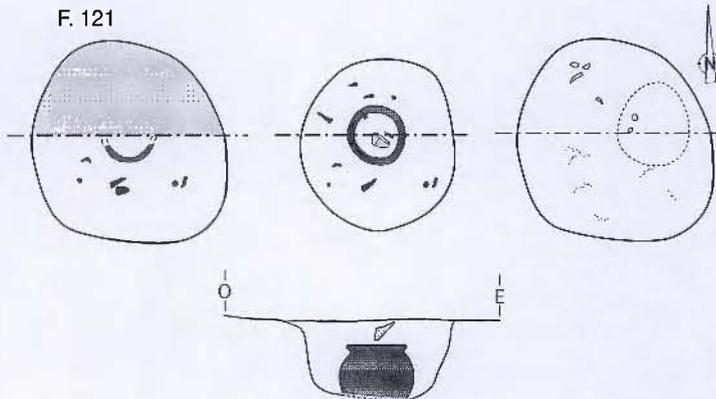
---



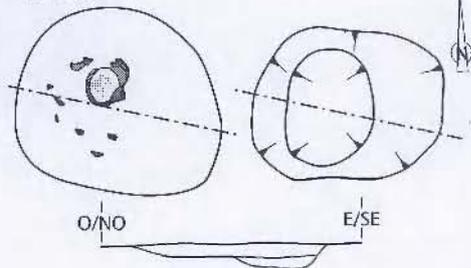
F. 101



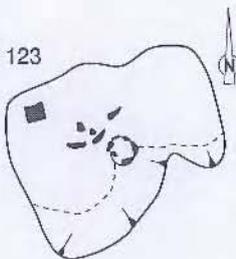
F. 121



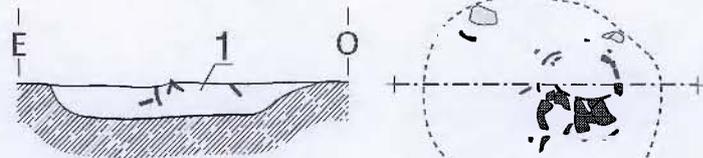
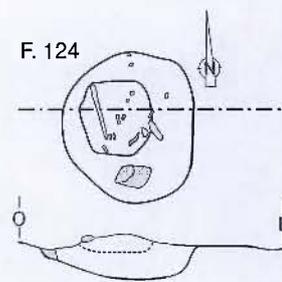
F. 122



F. 123



F. 124



F. 301: Sépulture à incinération vignette T3

1 : comblement hétérogène, limon argileux brun moyen et zone très charbonneuse, céramique, esquilles osseuses, clous.

■ : urne.  
 | | : ossements.

F. 142

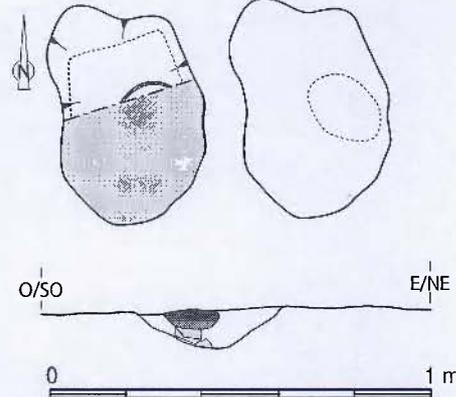


Fig. 8 : Localisation des sépultures à incinération composant la nécropole.



**Cl. 5 : Sépulture 301 en cours de fouille. Dans le cas présent la fosse est nettement moins profonde que pour la sépulture précédente. Les labours ont donc bouleversé le dépôt et brisé le vase.**

### **II.5 Le bâtiment.**

Dans la partie centrale du site, à quelques mètres au sud de la nécropole l'emplacement d'un bâtiment rectangulaire matérialisé par une série de négatifs de poteaux régulièrement espacés a été mis en évidence (T1). Si l'on excepte une vague trace résiduelle de foyer perçue au centre de la construction, aucun vestige autre que les emplacements des poteaux n'a été retrouvé en raison de l'écrêtement général ayant affecté cette zone. La couverture de terre végétale est en effet limitée à 0,30m en moyenne dans ce secteur. Ce qui implique que les mises en culture successives de ces terres ont altéré les vestiges.

Cette construction de 6,50m de large sur 7,50m de long, originellement supportée par 14 poteaux, couvre une surface totale d'à peine plus de 47m<sup>2</sup>. Le poteau de l'angle Nord-est, situé sur l'emprise d'un fossé postérieur (F 173) a disparu, mais compte tenu de la régularité du plan il est possible de restituer assez précisément la position **fig. 7, 9**.

Certains des emplacements de poteaux retrouvés possèdent encore leurs éléments de calage. F 159, 160 et 166 **cl.6-8**, ces derniers semblent indiquer une section des pièces de bois proche de 0,20m. D'autres négatifs n'ayant pas fourni de calages tels F 161, 162, 163, 164 permettent d'envisager une section pouvant atteindre jusqu'à près de 0,30m. Les espaces entre les poteaux, dont la longueur oscille entre 1,00m et 1,10m pour les plus rapprochés et 1,40 à 2,50m pour les autres, ne présentent aucune trace de potelets intermédiaires. Ceci suggère la présence d'une sablière basse servant maintenir l'écartement de la partie basse du colombage et recevant les pans de bois verticaux armant le hourdis. Le recours à une telle architecture montre que l'on se trouve probablement ici face à une construction élaborée et non à une simple « cabane ».

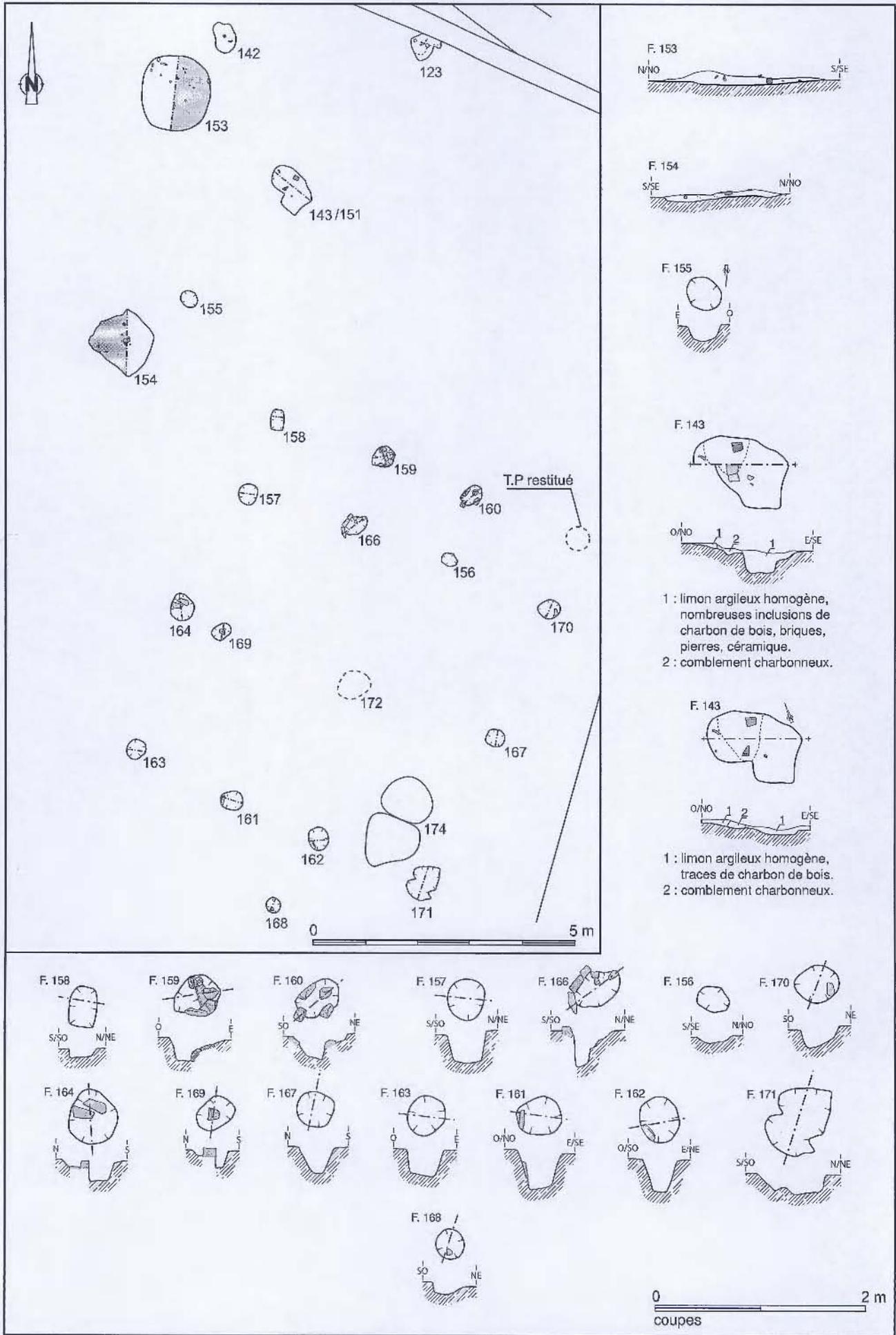


Fig.9 : Le bâtiment de la vignette 1 et son contexte archéologique environnant.



**Cl. 6 : Négatif du poteau F159, dont le calage est bien conservé.**



**Cl. 7 : Négatif du poteau F 160 au calage en partie conservé.**



**Cl. 8 : Négatif du poteau F 166 au calage en partie conservé.**

L'ensemble est constitué de deux unités bien distinctes. Au sud se développe une pièce principale de 6,00m de long sur 5,00m de large dotée d'un foyer central. Elle est complétée au nord par un second volume beaucoup plus réduit de 6,50m de long par à peine plus de 1,00m de largeur. Cette configuration, ainsi que la répartition des poteaux régulièrement espacés évoquent une galerie portique. Cependant la largeur de cette dernière la rend difficilement utilisable si ce n'est pour jouer un rôle purement ornemental. Si l'on retient cette hypothèse, la position de cette galerie sur la face est de la construction est problématique. Il est en effet inhabituel qu'un tel aménagement soit orienté au nord. Dans le cas présent l'hypothèse la plus vraisemblable serait que l'on a délibérément installé la galerie sur la face septentrionale du bâtiment afin qu'elle soit orientée vers la nécropole, ce qui suppose que l'édifice est contemporain de l'utilisation de la zone de sépultures. Quels sont les éléments permettant d'éclairer la datation de cette construction ainsi que sa fonction ?

### *Datation – interprétation :*

#### *Un bâtiment antique ?*

Nous l'avons vu plus haut, aucun indice matériel d'ordre architectural ne permet d'éclairer la datation de cette construction. L'utilisation de poteaux de bois plantés pour constituer l'ossature des bâtiments se rencontre de la fin de la préhistoire à l'époque moderne voire même contemporaine, elle ne peut donc en aucun cas constituer un critère de datation fiable. La présence de parois à colombages évoquée plus haut renvoie cependant aux périodes historiques.

La morphologie des constructions est également parfois suffisamment typique pour correspondre à une forme d'architecture caractéristique d'une période donnée. Dans le cas présent le plan rectangulaire et la régularité d'implantation des poteaux, bien que n'étant pas des critères indiscutables, évoquent davantage une configuration antique. Cette hypothèse semble être confortée par la présence au nord de ce qui peut être interprété comme une galerie.

L'étude métrologique du plan de la construction peut-elle ici soutenir cette hypothèse ?

#### *L'analyse du plan du bâtiment*

La plupart des bâtiments antiques sont construits en respectant des règles architecturales plus ou moins élaborées en fonction de la destination de l'édifice. Il est évident que dans le cas d'un plan simple tel que celui qui nous intéresse, le projet architectural est d'une complexité limitée et les règles mises en application peu nombreuses. Voyons ici s'il est possible, après avoir préalablement retrouvé le module qui a servi à élaborer l'ensemble, de tenter de mettre en évidence l'application de principes architecturaux antiques. Un tel constat tendrait à confirmer que nous nous trouvons bien ici en présence d'un édifice de cette période.

L'espacement régulier des trous de poteaux ainsi que le plan géométrique de la construction, permettent, au moyen de l'application d'une grille dont les intersections correspondent à des emplacements de poteaux, de définir un module ayant servi à l'établissement du plan d'ensemble. Dans le cas présent, malgré une légère distorsion observable sur le côté nord-est, il apparaît que l'application d'une grille de 1,05m de côté révèle une assez bonne adéquation entre les axes des alignements de poteaux et les points d'intersection du maillage **fig. 10**. Cette maille de 1,05m équivaut presque exactement à la mesure antique de 2/3 de pas que l'on peut estimer à 0,986/0,99m selon que l'on retient un pied à 0,296m ou 0,297m<sup>2</sup>.

Une origine antique peut également être étayée par les proportions d'un bâtiment. Dans le cas présent, il apparaît que sa largeur correspond aux 5/6<sup>e</sup> de sa longueur. Il s'agit ici de proportions qui sont considérées comme idéales par Vitruve et préconisées pour l'édification des temples de type toscan (*D. A.*, L. IV, ch. VII). Ce constat n'implique évidemment pas que nous nous trouvons ici face un petit temple toscan, mais il souligne néanmoins que malgré un aspect probablement assez rudimentaire ce bâtiment est né d'un projet réfléchi respectant une fois encore des règles d'architecture établies.

En poussant un peu plus loin cette analyse, on remarque que la diagonale rabattue du carré de la largeur de la pièce principale fournit la longueur totale du bâtiment et par conséquent la largeur de la galerie. L'application de principes architecturaux connus se vérifie ici encore.

Nous reviendrons plus loin sur la question du lien pouvant exister entre ces règles et la destination de l'ouvrage.

Les données de terrain permettant de préciser la chronologie de cette installation sont malheureusement peu nombreuses et imprécises. Rappelons ici que le mauvais état de conservation du site n'a pas permis de retrouver de vestiges construits autres que les négatifs des poteaux et le reliquat d'une trace de foyer se situant au centre de la pièce principale. Aucun de ces derniers n'a livré d'élément de datation. Certains indices fournis par la chronologie relative permettent cependant de préciser quelque peu la question.

### *La chronologie relative*

Le négatif du poteau soutenant l'angle nord-est du bâtiment a disparu suite à la mise en place du fossé F173. La fouille d'une partie du comblement de ce fossé n'a malheureusement pas permis de récolter d'indices de datation précis. Un comblement témoignant d'une période de fonctionnement à ciel ouvert avant un rebouchage volontaire réalisé à l'aide des matériaux issus du creusement tapisse le

---

<sup>2</sup> Nous considérons ici un pas de cinq pieds soit 1,48 à 1,485m.

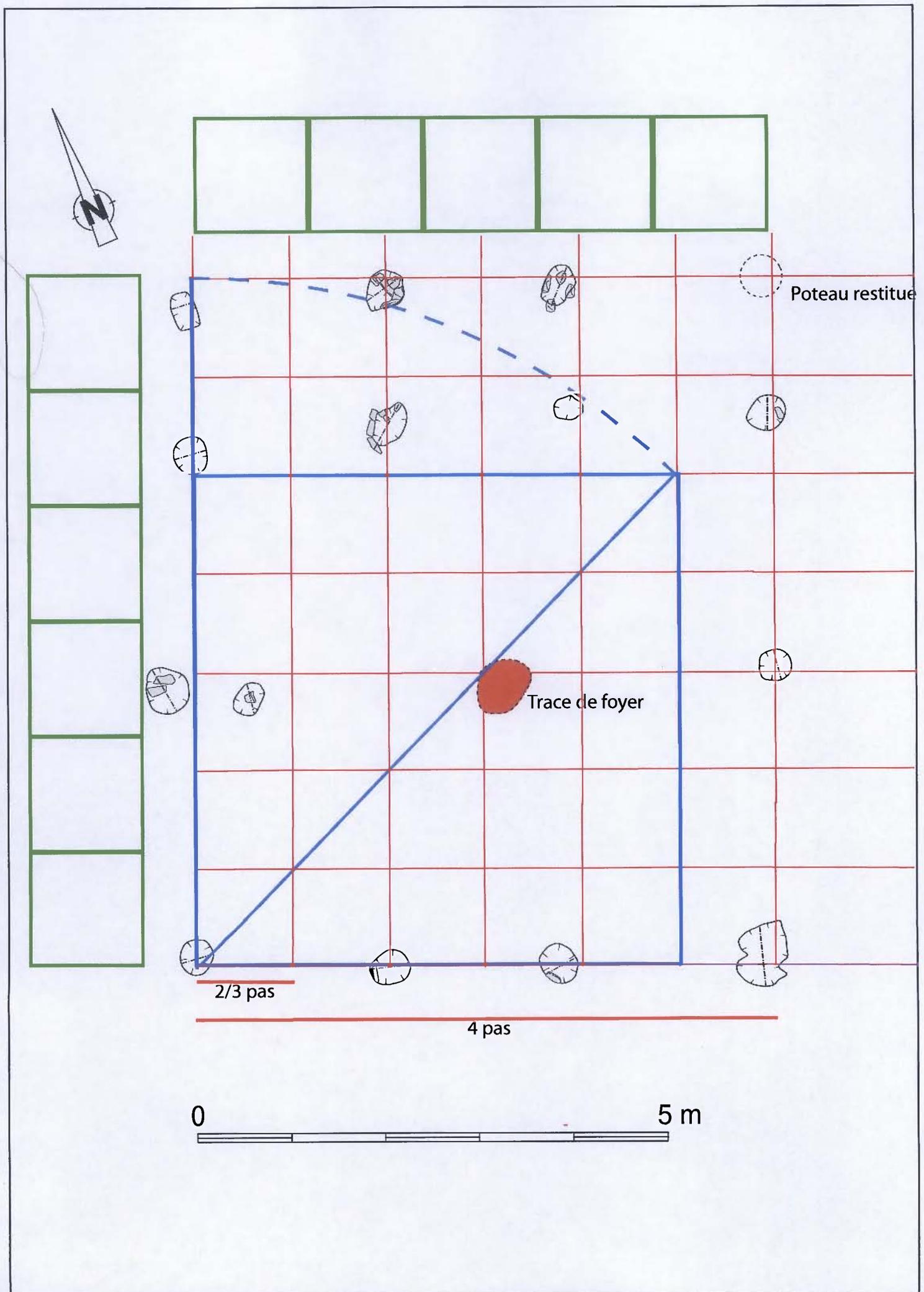


Fig. 10 : Proposition d'analyse météorologique du bâtiment de la vignette 1.

fond du fossé. Ce sédiment a livré un seul tesson de facture « antique » qui ne permet pas de renseigner la chronologie<sup>3</sup>.

Par chance une fosse F174 recoupant le fossé a livré un petit lot de céramique permettant de situer ce comblement au plus tôt au début du II<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Un ramassage de surface opéré au moment du nettoyage de la zone a également permis de recueillir quelques tessons disséminés au niveau de l'interface entre le sommet du comblement du fossé et le niveau de décapage de la couche végétale. Ce dernier recèle du matériel produit au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s, ce qui paraît corroborer le calage chronologique précédemment proposé<sup>5</sup>.

Ces divers éléments, bien que n'étant pas décisifs, incitent à placer l'utilisation du bâtiment au Haut-Empire, à la période correspondant au moins pour partie à l'utilisation de la nécropole.

### *Un temple lié à la nécropole ?*

Aucun des constats exposés précédemment ne permet de dater ou d'identifier de manière catégorique le bâtiment du Hameau du Fresne. Néanmoins lorsque ces éléments sont ajoutés les uns aux autres, le lien entre l'édifice et la nécropole semble être indéniable.

Les résultats de l'analyse métrologique exposée plus haut tendent à mettre en évidence le statut particulier de ce bâtiment. Dans cette optique l'interprétation comme galerie de l'espace longitudinal occupant son extrémité nord apparaît logique et sa position au nord ne peut se justifier que s'il existe un lien avec l'espace sépulcral. Enfin, la présence d'une trace de foyer au centre de la pièce principale du bâtiment évoque une configuration connue dans bon nombre de petits temples augustéens (Van Andringa 2002, p. 96). Nous le voyons donc ici tout semble indiquer que nous nous trouvons ici en présence d'un petit temple ou d'une « chapelle » dévolue à certaines cérémonies liées à l'existence de la nécropole

Trois fonds de fosses (F143, 153, 154) situés à l'angle nord-ouest du bâtiment ainsi qu'un négatif de poteau ? (F155) sont à mentionner ici. Ce sont les seuls éléments qui viennent compléter cette occupation en dehors de la nécropole. En raison de leur arasement important et donc d'un mauvais état

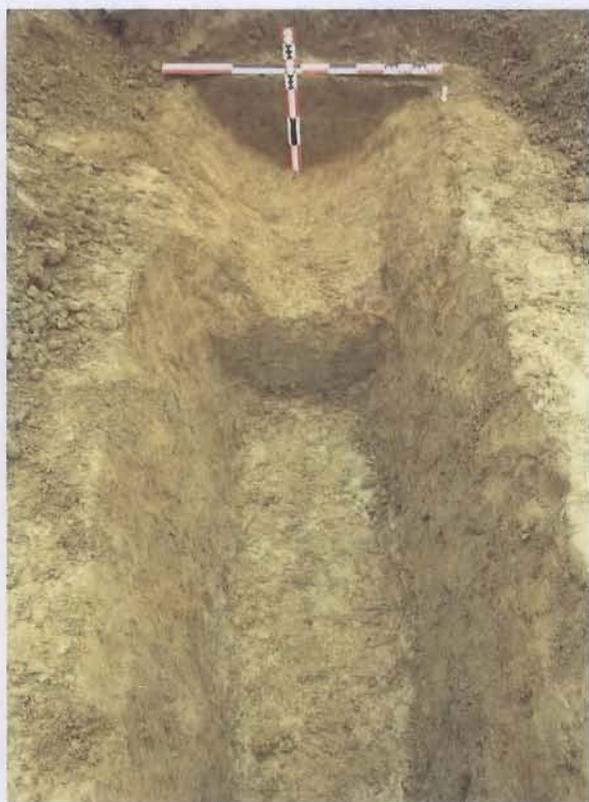
---

<sup>3</sup> A l'emplacement du sondage, le fossé change de forme. Il passe d'un profil en U ouvert à fond plat profond de 0,65m à un profil en U très ouvert et évasé profond de 0,35m (Voir cl. 9)

<sup>4</sup> Ce lot est composé de 28 fragments de céramique antique parmi lesquels un tesson de d'imitation de sigillée de Type Drag 37 et un bord de céramique commune caractéristique permettent de proposer une constitution de ce dépôt après le début du II<sup>e</sup> s.

<sup>5</sup> Voir annexe concernant le mobilier.

de conservation, leur fouille n'a apporté que quelques tessons insignifiants renvoyant à l'époque antique et notamment aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. pour F143/151<sup>6</sup>.



**Cl. 9 : Le fossé F 173 (vue vers le sud). A cet emplacement le profil du creusement change radicalement. Dans son prolongement vers le sud (F 2201), celui-ci conservera le profil en cuvette peu profond.**

## **II.6 L'occupation médiévale.**

Comme dans la parcelle diagnostiquée en 2007, quelques indices d'occupation remontant à l'époque médiévale ont été observés. Il s'agit ici de trois fonds de petites fosses circulaires F201, 202, 203 à remplissage charbonneux situées dans la tranchée T2. F201 et 202 ont livré quelques tessons datables des X-XII<sup>e</sup> s après J.-C. Aucun autre élément relatif à cette occupation n'a été identifié.

---

<sup>6</sup> Voir annexe concernant le mobilier.

# **Les sépultures secondaires à incinération**

**Par Myriam Texier Inrap**

## **I-Méthode de fouille des structures funéraires**

Un ensemble de 51 structures funéraires a été mis au jour lors du diagnostic réalisé sur la commune de Bais. Il s'agit de petites fosses, plus ou moins circulaires, qui renferment des dépôts cinéraires. Huit d'entre elles ont fait l'objet d'un traitement lors de cette intervention, afin de les caractériser, mais également, dans certains cas, pour des mesures conservatoires, puisque plusieurs d'entre-elles se sont révélées très endommagées.

Après la reconnaissance en surface des contours de la fosse et le repérage du dépôt cinéraire (urne ou amas osseux), la structure est fouillée par moitié.

La coupe ainsi effectuée permet le relevé du profil de la fosse et de son comblement. Cette méthode a pour objectif l'analyse du comblement et l'observation d'éventuels éléments architecturaux (traces ligneuses de structures en bois, clous...). Tous les vestiges se trouvant dans le comblement sont cotés en altitude et relevés en plan afin d'enregistrer leur situation exacte et identifier leur éventuelle organisation au sein de la fosse. Il s'agit de repérer la présence ou l'absence de résidus de bûchers (esquilles osseuses, charbons, cendres) et/ou d'objet accompagnant le défunt : éléments de parure ou vase d'accompagnement. Le sédiment de la fosse est ensuite prélevé et tamisé dans le but de récolter les plus petites esquilles osseuses.

Des relevés au 1/10<sup>ème</sup> ont été réalisés pour chaque sépulture afin d'enregistrer leur forme en plan et en coupe, et la position du dépôt cinéraire au sein de la fosse.

## **II- Catalogue des tombes**

Cette étude concerne les huit structures fouillées lors du diagnostic. Elle n'est pas exhaustive, l'objectif étant de présenter la morphologie des fosses, le réceptacle des os incinérés, la conservation osseuse, la présence ou l'absence d'offrande. Parmi ces huit structures, trois d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille complète de l'amas osseux (121,124, 301), afin d'évaluer le potentiel de conservation des incinérations. Ce travail préliminaire ne comprend pas l'analyse biologique des os incinérés qui fera l'objet d'une synthèse ultérieure.

### **La tombe 101**

### *La fosse*

La fosse, de forme circulaire, présente un diamètre de 75cm, pour une profondeur conservée de 20cm. Les parois de la fosse sont évasées. Le comblement comprend du limon mêlé à quelques charbons de bois et des esquilles d'os brûlés. Le vase cinéraire, en position verticale, était situé dans la partie centrale de la fosse. La partie supérieure de l'urne affleurerait à la surface après décapage de la terre végétale. Le fond de la structure est sur-creusé à l'endroit où repose la base du vase funéraire.

### *L'amas osseux*

Malgré la fragmentation de la céramique, son prélèvement n'a présenté aucune difficulté, et son contenu a été préservé en totalité.

### **La tombe 121 :**

#### *La fosse*

La fosse est de forme circulaire, d'environ 40cm de diamètre et d'une profondeur conservée de 27cm. L'urne repose, verticalement, au centre de la structure. Sa base se trouve dans un surcreusement aménagé au fond de la cavité. Ce surcreusement, à peine plus large que la base de l'urne, permet ainsi de la maintenir en position verticale. Le comblement de la structure est constitué de limon, mêlé à du charbon de bois et des fragments d'os brûlés de couleur blanche. Des clous en fer, au nombre de 7, de petites tailles (2 à 3cm), se répartissent de manière aléatoire dans le comblement de la fosse.

#### *L'amas osseux*

L'urne étant complète, l'amas osseux déposé a, de fait, été préservé dans sa totalité. En revanche, aucun système de couverture ou de couvercle n'a été découvert au cours de la fouille. L'arasement de la structure peut être à l'origine de cette absence. L'amas osseux est mêlé à du sédiment cendré et quelques charbons de bois. Ces éléments indiquent que les os prélevés sur le bûcher n'ont pas été lavés avant leur dépôt définitif dans l'urne.

L'action des vers de terre a également contribué au comblement de l'urne comme l'indique la présence de turricules. Ces deux éléments conjugués ont colmaté l'amas osseux.

L'examen préliminaire des vestiges osseux montre la présence d'un seul individu de taille adulte. En dehors d'une tige métallique de 4cm de long (clou ?), situé dans le comblement supérieur de l'urne, aucun mobilier n'accompagne les os du défunt.

## **La tombe 122**

### ***La fosse***

La fosse circulaire d'un diamètre de 55cm, présente une profondeur conservée de 7cm. Elle est très arasée. Le fond d'une céramique repose dans la partie centrale de la fosse, légèrement décalée vers l'Ouest. Le vase repose au dessus d'un surcreusement aménagé au fond de la fosse, dont il est séparé par une fine couche de limon, riche en charbons de bois. Deux clous sont également présents dans la moitié Sud de la fosse.

### ***L'amas osseux***

Compte-tenu de l'arasement de la structure, il ne subsiste que la partie inférieure du vase. Il contient des fragments osseux brûlés de couleur blanche.

## **La structure 123 : une tombe ?**

### ***La fosse***

Il s'agit d'une petite fosse aux limites diffuses, d'une longueur de 55cm, d'une largeur de 40cm et dont la profondeur conservée est de moins de 5 cm. Le comblement argilo-limoneux contient quelques charbons de bois, des tessons de céramiques provenant de plusieurs individus.

En dehors de charbons de bois disséminés dans le comblement de la fosse, aucun vestige osseux n'a été décelé. S'agit-il d'éléments résiduels d'un dépôt cinéraire ou d'une fosse dont la fonction est autre ? Il n'a pour l'instant pas été possible de trancher.

## **La tombe 124**

### ***La fosse***

La fosse est de forme circulaire, aux limites diffuses, d'un diamètre n'excédant pas 38cm. Sa profondeur conservée est de 12cm. Lors de sa découverte, les ossements affleuraient. Aucun vestige de céramique n'est apparu. Le comblement de la fosse est constitué de limon brun clair mêlé à quelques charbons de bois, de rares cailloux de grès, et de petits fragments osseux épars de couleur blanche. Une concentration d'ossements occupe une position centrale, circonscrite dans une forme subcirculaire

de 20cm de diamètre. Le sédiment qui lui est mêlé est un peu plus foncé que le comblement périphérique. Il contient également des charbons de bois. L'épaisseur de ce dépôt est d'environ 5cm.

#### *L'amas osseux*

La structure 124 s'est révélée être un dépôt cinéraire dans un contenant en matière périssable, suffisamment rigide pour créer un effet de paroi circulaire. Son prélèvement en motte, compte-tenu de la compacité du sédiment, n'a présenté aucune difficulté, ni endommagement, pour son étude postérieure. L'amas osseux est incomplet car la structure apparaît fortement arasée. Les os apparaissant en surface sont de couleur blanche.

#### **La tombe 125**

##### *La fosse*

La fosse circulaire de petites dimensions, présente un diamètre de 35cm pour une profondeur conservée de 5cm. Un vase fragmenté se trouve dans la moitié Est du creusement. Le comblement de la fosse est constitué d'une matrice limoneuse comportant quelques traces de charbons, des esquilles d'os brûlés blancs, ainsi qu'un petit clou situé dans la partie Ouest de la structure. Le vase repose verticalement sur le fond de la fosse qui est plan.

##### *L'amas osseux*

Le vase, dont il ne demeure que la partie inférieure, contient des fragments osseux brûlés de couleur blanche, compris dans du sédiment limoneux. Le dépôt cinéraire est par conséquent incomplet, toutefois les quelques restes osseux permettent une analyse biologique.

#### **La tombe 127**

##### *La fosse*

De forme ovale, la fosse a une longueur de 63cm, une largeur de 48cm. Ces parois sont évasées à l'Ouest, et verticales à l'Est. Sa profondeur conservée est de 18cm. Le vase cinéraire repose verticalement, au centre de la fosse, dans un surcreusement aménagé au fond de la cavité. Le comblement central est charbonneux (limon gris), il comprend des esquilles osseuses brûlées de couleur blanche. Le sédiment périphérique est constitué de limon brun. Sept clous sont éparpillés dans le comblement supérieur de la fosse.

##### *L'amas osseux*

Le vase renferme des fragments osseux de couleur blanche compris dans du limon très charbonneux. Le dépôt cinéraire n'est pas tout à fait complet, puisque la partie supérieure du contenant céramique est fragmentée.

#### **La tombe 142**

##### *La fosse*

La fosse de forme ovale a une longueur de 60cm environ, pour une largeur de 40cm. Sa profondeur conservée est de 10cm. L'urne est posée verticalement dans la moitié Est de la fosse. Fortement arasée et fragmentée, elle repose sur de petits blocs de grés. Le comblement de la fosse comprend du limon charbonneux avec quelques petites esquilles osseuses brûlées de couleur blanche.

##### *L'amas osseux*

L'arasement de la structure et de l'urne, dont il ne subsiste que la base, induit une conservation très partielles des os incinérés.

#### **La tombe 301**

##### *La fosse*

La fosse est de forme circulaire, dont le diamètre est de 60cm. Les parois sont évasées, surtout à l'Ouest et le fond est plan. Conservée sur une hauteur de 8cm, elle renferme, dans la moitié Ouest, une urne cinéraire. Le comblement de la fosse constitué de limon argileux a révélé la présence de quelques esquilles d'os brûlés blancs, plusieurs clous (5) et quelques tessons de céramique. Le remplissage de la fosse est hétérogène, avec des zones très charbonneuses.

L'urne et son contenu ont été fortement écrasés. La partie supérieure (lèvre et col) s'est enfoncée. La pression sédimentaire exercée sur la panse a contribué à son affaissement vertical de sorte qu'elle se retrouve en périphérie et, sous le niveau, du fond de la céramique.

##### *L'amas osseux*

L'amas osseux a été fortement compressé. La partie supérieure de l'urne ne contenait que des esquilles éparses d'os brûlés. A partir de 3cm de profondeur, les fragments se sont révélés plus grands et une concentration notable se situait contre la paroi Nord de l'urne. Les fragments osseux s'y trouvaient agglomérés à plat ou de chant. Juste sous ce niveau est apparu un objet en fer de forme circulaire (bracelet ?) posé à plat. Sous cet objet, les ossements se sont révélés de nouveau plus épars, accompagnés d'un petit objet circulaire en fer. Les ossements situés à proximité ou contre l'objet en fer se sont révélés mieux conservés et indurés. La présence d'oxyde de fer a certainement contribué à

une meilleure conservation. Les os sont mêlés à un limon brun moyen, très compact, avec quelques fragments de charbons, et de petites zones cendreuse. Ils correspondent à quelques résidus de combustion issus du bûcher.

### **III-Morphologie et dimensions des fosses**

Les fosses, de forme circulaire, sont de petites dimensions, leur diamètre est compris entre 35 et 75cm. Elles présentent de faible profondeur car elles sont, dans la plupart des cas, arasées (7 à 10cm de profondeur). La mieux conservée (ST. 121) atteint 27cm de profondeur. Parmi les huit structures dégagées lors du diagnostic, trois d'entre elles (St. 101, 121, 127) possèdent un surcreusement aménagé dans le fond de la fosse. Cet agencement permet de caler l'urne et ainsi de la maintenir plus aisément à la verticale. Dans un cas, St. 142, le vase cinéraire repose sur de petits blocs de grès.

La morphologie des fosses (forme circulaire), leurs petites dimensions ainsi que l'aménagement interne (surcreusement), sont autant d'éléments adaptés aux caractéristiques du dépôt en urne.

### **IV-Deux principaux modes de dépôts cinéraires : en urne céramique et en contenant périssable.**

D'après les premières observations, l'usage d'un dépôt en urne apparaît majoritaire puisqu'au moins pour 34 de ces structures, un col céramique affleure, ou, des tessons de céramiques qui pourraient correspondre à des urnes fragmentées. En ce qui concerne le reste des structures, la présence d'os brûlés, ou de tâches charbonneuses constituent les témoins d'un probable dépôt cinéraire.

Ces premières observations ainsi que le prélèvement de huit d'entre elles, ont permis d'identifier deux principaux modes opératoires: le premier, majoritaire, consiste à déposer les restes osseux brûlés au sein d'une urne en céramique. Le second, qui, pour le moment, n'est représenté de façon certaine que dans un cas, se caractérise par un dépôt en contenant périssable, suffisamment rigide pour circonscrire les os dans une forme circulaire (St. 124).

Au stade actuel de l'observation, il n'y a pas de dépôt, de rejet de bûcher<sup>7</sup> ou d'ossements, non structuré. Aucune fosse ne correspond dans ces dimensions à une crémation primaire de type bustum. D'autre part, les différents sondages réalisés à proximité n'ont pas révélé d'aire de crémation proprement dite, comprenant des fosses à incinération primaire individuelle (bustum) ou collective (ustrinum).

#### V- Des résidus de bûcher dans les fosses ?

Cinq des fosses dégagées au cours de ce diagnostic, ont révélé dans leur comblement, la présence de clous de taille assez modeste (entre 20 et 50mm). Certaines n'en contiennent qu'un seul exemplaire (St.125), d'autres renferment jusqu'à 7 individus (St. 127, 121). Le nombre de clous est corrélé à l'état de conservation de la fosse. La répartition des clous au sein des structures est aléatoire, par conséquent, ils ne sont pas liés à l'existence d'un coffret *in situ*. La présence conjointe de clous, de charbons de bois et de résidus d'os humains incinérés, favorise l'hypothèse de vestiges de combustion issus du bûcher, déversés lors du comblement de la fosse.

L'origine de ces clous suscite de nombreuses interrogations: Faisaient-ils partie d'un dispositif architectural, tels qu'un contenant de bois ou de planches assemblées, utilisé pour le transport et /ou le dépôt du corps sur le bûcher ? Correspondent-ils à des éléments d'assemblage de petit coffrage, accompagnant le défunt lors de l'incinération ? A moins, qu'ils ne proviennent du bûcher lui-même, c'est-à-dire des éléments en bois démantelés servant de combustible lors de l'incinération. L'examen typologique des clous sera nécessaire pour étayer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Ce phénomène, dont l'interprétation est peu aisée, a déjà été observé pour le période gallo-romaine<sup>8</sup>. A l'échelle régionale, citons l'exemple du site archéologique de Brécé<sup>9</sup> (Ille et Vilaine) qui a livré des clous, dans une structure cinéraire similaire datée du Ier siècle de notre ère.

---

<sup>7</sup> Il s'agit de fosses contenant seulement des résidus de bûcher, identifier à proximité de dépôt cinéraire complet. Elles font partie d'un mode opératoire complexe, qui consiste à ensevelir des rejets de bûchers. **Blaizot, F., Tranoy L., 2004-**

<sup>8</sup> Tranoy L., 2000, p.149

<sup>9</sup> Pouille D., 2004.

## IV. CONCLUSION

Ce diagnostic a clairement permis de mettre en évidence la présence d'une petite nécropole rurale. Petite par la surface qu'elle occupe : en effet celle-ci se développait sur 300m<sup>2</sup> au maximum (seuls 100m<sup>2</sup> sont conservés), elle est néanmoins importante en raison de la présence d'une cinquantaine de sépultures conservées. Si l'on excepte les nécropoles urbaines de l'Ouest, malheureusement mal connues car pour la plupart fouillées au XIX<sup>e</sup> s, cette dernière est celle où l'on recense le plus grand nombre d'individus.

L'ensemble funéraire de Bais est donc l'un des plus importants connus à ce jour, en Ille-et-Vilaine, pour la période gallo-romaine. D'un point de vue quantitatif, il vient étoffer considérablement le faible corpus actuel des sépultures secondaires à incinération. Statistiquement fiable (51 structures), il offre la possibilité d'aborder une étude paléodémographique pertinente. Il permettra également d'éclairer les pratiques funéraires liées à l'incinération : le mode opératoire pré et post-crématoire. L'étude préliminaire de huit de ces structures a fait apparaître deux modes de dépôt : en urne et en contenant périssable (enveloppe végétale, de tissu ou de cuir ?). Plusieurs de ces dépôts cinéraires se sont révélés complets, autorisant l'analyse de leur modalité de constitution. D'autre part, cette première investigation a révélé la présence fréquente de clous dans le comblement des fosses. La fouille de l'ensemble de ces structures apportera un référentiel conséquent sur ce phénomène, à condition qu'il se répète, et son analyse permettra peut-être de cerner plus précisément la place qu'il occupe dans le mode opératoire de l'incinération.

Enfin, bien que la nécropole soit partiellement détruite, la forte concentration de sépultures à incinération préservées, offre la possibilité d'une approche spatiale et par conséquent de la gestion de l'espace funéraire.

L'intérêt de ce site est également la présence d'un bâtiment à vocation probablement « cultuelle » ou « rituelle » à proximité immédiate de l'espace funéraire. Une rapide recherche bibliographique ne nous a pas permis de rencontrer d'exemples similaires en Gaule, quelques cas mentionnant la présence d'édifices voisins des sépultures existent, mais il s'agit en général de bâtiments dont le fonctionnement n'est pas contemporain de celui de la nécropole ou de cas de tombes isolées ou en petit groupe liées à des *villae* (Martin-Kilcher 1993, p. 158-163 ; Bel *et al.* 1991, p. 207. Dans le cas présent il semble assez clair, si l'on admet les résultats fournis par la chronologie relative, que la phase d'utilisation de ce bâtiment se situe uniquement au début du fonctionnement de l'espace funéraire. On ne peut toutefois pour l'instant évaluer précisément sa durée d'utilisation. La fouille de ce dernier, ainsi que

son étude permettront probablement de préciser ce point. La fouille de cet ensemble apparaît donc comme de première importance pour tenter de mieux connaître les rituels funéraires antiques régionaux du Haut-Empire.

Enfin au-delà des données liées à la fouille, ce diagnostic apporte des informations capitales concernant le développement de l'occupation antique sur le site de Bais. On note en effet que l'emplacement de la nécropole et du bâtiment voisin semblent marquer la limite de l'extension de l'occupation antique vers le nord et l'est. Se pose bien-sûr ici la question de la circulation entre la nécropole et le reste du site antique. Aucune trace d'axe viaire ou de cheminement n'a été mise en évidence dans le cadre de cette opération. Sans doute faut-il imputer cela à l'arasement général du site. Il est cependant intéressant de noter que la quasi-totalité des sépultures se situent à un angle de fossés et que plus loin vers l'ouest – dans la parcelle diagnostiquée en 2007 - un empiérement qui pourrait correspondre à un lambeau de voirie a été mis en évidence **fig.11**. Il serait tentant d'y voir les vestiges d'un axe reliant la nécropole au sanctuaire situé au Bourg Saint-Père que seule la fouille de ces terrains permettrait ou non de vérifier.

### Bibliographie et sources.

**Vitruve** *De Architectura* : Les dix livres d'architecture, Traduction de Claude Perrault, 1673.

**Bel et Al. 1991** : « Cinq ensembles funéraires ruraux du Haut-Empire dans le nord de la Narbonnaise et le sud-est de la Lyonnaise, dans Ferdière Dir., *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, 6e sup. à la *R.A.C.F.*, 1993.

**Blaizot, Tranoy 2004** : BLAIZOT (F.), TRANOY (L.), La notion de sépulture au Haut-Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations. In: Baray (L.) dir: *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne-F.58)*. Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, p.171-187 (Bibracte 9).

**Martin-Kilcher 1993** : « Situation des cimetières et tombes rurales en *Germania superior* et dans les régions voisine », dans Ferdière Dir., *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, 6e sup. à la *R.A.C.F.*, 1993.

**Pouille 2004** : POUILLE (D.), BRECE « le bourg » (Ille-et-Vilaine). Document final de synthèse. INRAP dir. Grand-Ouest. Cesson-cévigné Cedex.

**Tranoy 2000** : TRANOY (L.), La mort en Gaule romaine. In: FERDIERE (A.) dir. *Archéologie funéraire*. Collection "Archéologiques". Ed. Errance, Paris, p.105, 2000.

**Van Andringa 2002** : *La religion en Gaule romaine*, ed. Errance 2002



Fig. 11 : Confrontation entre les vestiges observés en 2007 à l'ouest et ceux découverts au Hameau du Fresne.

## Annexes

## Le mobilier issu du diagnostic de Bais, Le Hameau du Fresne.

Par F. Labaune Jean, assistante d'études Inrap Grand-Ouest.

Les sondages de diagnostic effectués sur l'emplacement du futur lotissement au lieu-dit le Hameau du Fresne à Bais (35) ont permis de recueillir un ensemble de mobilier à rattacher à l'occupation antique du secteur. Cette dernière se matérialise principalement par une nécropole à incinération.

Cette brève étude porte sur le mobilier mis au jour sur l'ensemble de l'opération. Le lot comprend :

- 503 tessons de récipients en céramique
- 34 clous en fer
- 55 fragments de tuiles antiques
- 1 fragment de brique
- 2 fragments de terre cuite indéterminée et 4 morceaux de mortier
- 1 fragment de récipient en verre
- 1 pierre à aiguiser
- 11 fragments de blocs en pierre à usage indéterminé
- 1 prélèvement de charbons de bois

Les esquilles d'os humain ne sont pas incluses dans cet inventaire, puisqu'abordées dans l'étude anthropologique.

La découverte de la nécropole ayant motivée cette campagne de sondages en vue d'une fouille à venir, il a

été convenu de ne faire qu'une présentation succincte dans le cadre de ce premier rapport. L'ensemble du mobilier correspond, pour la plupart, à des éléments de récipients qui vont être complétés lors de la fouille. Il ne nous a donc pas semblé pertinent de les étudier précisément au risque d'avoir à reprendre l'ensemble des informations dans le cadre du rapport de fouille. Il s'agit donc ici de présenter un tableau d'inventaire brut, avec des propositions de datation quand les éléments présents sont suffisants pour l'envisager.

En dehors des fragments issus du décapage et du nettoyage, les éléments recueillis correspondent à 41 faits distincts.

Fait	Céramique Gallo-romaine.	Céramique médiévale	Total	Datation
Nett . Surface	11		11	1 <sup>e</sup> moitié du Ile ap. J.-C.
HS	17		17	antique
F100	3		3	antique
F101	13		13	antique
F104	7		7	antique

F111	3		3	antique
F115	2		2	antique
F121	27		27	Ie siècle ap. J.-C.
F122 surf.	5		5	antique
F122	17		17	antique
F123	72		72	antique
Près de F123	1		1	antique
F125	19		19	antique
F125bis	8		8	antique
F127	24		24	antique
F134	3		3	Après le milieu du Ier s. ap. J.-C.
F135	3		3	antique
F137	5		5	antique
F140	5		5	antique
F 141	22		22	antique
F142	20		20	antique
F143	4		4	Ile s. ap. J.-C.
F144	1		1	antique
F145	2		2	antique
F146	2		2	antique
F148	6		6	antique
F149	1		1	antique
F151	10		10	Ier / I <sup>e</sup> moitié Ile s. ap. J.-C.
F152/153	25		25	antique
F154	5		5	antique
F155	-		-	antique (tuile)
F157	3		3	antique
F161	2		2	antique
F162	1		1	antique
F166	4		4	antique
F173	1		1	antique
F174	28		28	Ile s. ap. J.-C.
F192	7		7	antique
F194	4		4	antique
F200	1		1	antique

F201	-		-	Xe-XIIe s. ap. J.-C.
F202	-		-	Xe-XIIe s. ap. J.-C.
F301	79		79	antique
F701	6		6	antique
F702	11		11	antique
F703	-		-	antique (tuile)
Total	491	12	503	

Comme on peut le voir, les datations ne sont pas affinées car il s'agit dans beaucoup de cas de fragments de panse de récipients peu susceptibles de livrer des informations précises pour la chronologie. La sigillée étant illustrée par deux récipients. Le premier découvert au nettoyage de surface du fossé F 173 situé près de la nécropole correspond à un bord de coupe de type Curle 15, en provenance des ateliers de Gaule du centre, avec une pâte à rattacher aux productions de la première moitié du IIe siècle après J.-C. Le second individu archéologiquement complet est une assiette de petit module de type Drag. 18 à rattacher aux productions de Gaule du sud. L'usure de la lèvre ne permet pas de trancher de façon certaine entre le type en usage durant le Ier siècle ou celui perdurant dans la première moitié du IIe siècle après J.-C.

L'essentiel du mobilier directement rattaché à la nécropole est constitué de récipients en céramique. Ces derniers comprennent surtout des formes en céramique commune sombre de type pot à cuire. Ces formes sont fréquemment réutilisées dans la région comme urne cinéraire. Les quelques fosses fouillées comme test d'évaluation de la nécropole, confirment ce fait. L'un des vases clairement identifiable qui en provient est un pot à cuire à panse globulaire reposant sur un fond plat. L'embouchure rétrécie par rapport au diamètre de la panse, est délimitée par une lèvre éversée à extrémité effilée. Par sa forme ce pot est à rapprocher de formes en usage dans le secteur durant le Ier siècle ap. J.-C.

Les autres bords correspondent souvent à des lèvres en bourrelet dont l'usage apparaît du début du Ier siècle de notre ère et perdure jusqu'à la fin du IIème siècle.

En raison de l'absence de fouille, pour de nombreux éléments recueillis lors du décapage de surface de la nécropole, il n'est pour l'instant pas possible de savoir s'il s'agit de fragments de vases à incinération ou de vases d'accompagnement. Cette attribution est toutefois plus aisée dans le cas de fragments de cruche ou de petite bouteille en céramique commune réductrice à pâte fine.

Il convient de signaler également ici la présence d'un fragment de verre de teinte bleu-vert naturel provenant vraisemblablement d'une fiole d'accompagnement.

La fouille de ce petit ensemble funéraire permettra d'apprécier la composition de ce type d'installation, les types de récipients retenus pour cet usage et les objets d'accompagnement. Les urnes recueillies en sauvetage par le prospecteur local est celles prélevées au diagnostic laissent envisager la présence d'un corpus intéressant. Les récipients semblent relativement bien conservés en dehors d'une forte fragmentation due à la nature du substrat argileux. Ils permettront certainement d'apprécier de façon plus précise la durée d'utilisation de cet espace.

## Tableau récapitulatif

TRANCHEE N°	LONGUEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	PRESENCE DE VESTIGES
1	27,50m	22,50 m	0,30 à 0,50m	Oui, voir détail nécropole , bâtiment et fossés.
2	72,50m	3,00m	0,45 à 0,65m	F201,202,203,204
3	27,50m	8,75m	0,30 à 0,50m	F301,302,303,304
4	24,37m	3,00m	0,40 à 0,60m	F401
5	32,50m	3,00m	0,40 à 0,50m	F501,502
6	25,00m	3,00m	0,30 à 0,50m	F601,602,603,604
7	50,00m	3,00m	0,30 à 0,60m	F701,702,703,704,705, 706
8	32,50m	3,00m	0,30 à 0,50m	
9	26,50m	3,00m	0,30 à 0,40m	
10	27,50m	3,00m	0,30 à 0,40m	
11	21,50m	3,00m	0,30 à 0,40m	
12	25,00m	3,00m	0,40 à 0,60m	F1201
13	25,00m	3,00m	0,30 à 0,50m	
14	35,00m	3,00m	0,30 à 0,50m	
15	74,00m	3,00m	0,30 à 0,60m	F1501
16	15,00m	3,00m	0,30 à 0,50m	F1601
17	53,00m	3,00m	0,30 à 0,50m	F1702
18	37,50m	3,00m	0,50 à 0,70m	
19	52,50m	3,00m	0,45 à 0,70m	
20	47,50m	3,00m	0,40 à 0,70m	
21	30,00m	3,00m	0,40 à 0,70m	
22	25,00m	3,00m	0,40 à 0,50m	
23	17,50m	3,00m	0,30 à 0,50m	
24	25,00m	3,00m	0,40 à 0,70m	

# COPIE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Affaire suivie par  
Paul-André BESOMBES

Poste : 02 99 84.59.00  
paul-andré.besombes@culture.fr

Références : SRA /

Hôtel de Blossac  
6 rue du Chapitre  
35044 Rennes cedex

Téléphone 02 99 29 67 67  
Télécopie 02 99 29 67 99

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 17 janvier 2008

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE CEDEX

REÇU LE  
31 JAN. 2008  
582  
INRAP G.O.

DA05025501

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
à Bais (35)  
**Ref** : arrêté n° 2008-004  
**PJ** : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Maire  
BP 2  
35680 BAIS.

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

31 JAN 2008

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

S82  
M.A.P. G.O.

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

**ARRETE n° 2008-004 portant prescription de diagnostic archéologique**

**VU** le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

**VU** la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU**, la saisine par courrier en date du 11 janvier 2008 par la mairie de Bais (35) demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé au Hameau du Fresne à Bais, reçue le 14 janvier 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet se situe à l'emplacement d'une nécropole antique, à proximité immédiates de vestiges romains mis en évidence lors d'un diagnostic en juin-juillet 2007.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : ille-et-Vilaine

Commune : Bais

Lieu-dit : lotissement « le Hameau du Fresne »

Cadastre : section : H parcelles : 1307, 1309, 1313, 1318, 736, 737, 738  
AB 103, 104.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

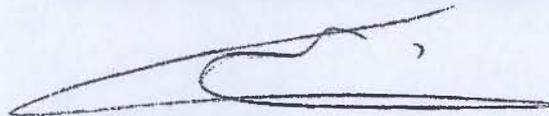
**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et le maire de Bals

Fait à Rennes, le 17 janvier 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : mairie de Bals  
INRAP

copie à : préfecture de région

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-004**

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : Bais

lieu-dit : Lotissement "Le Hameau du Fresne"

cadastre : section : H parcelles : 1307, 1309, 1313, 1318, 736, 737, 738  
AB 103, 104

propriétaire : commune de Bais.

pétitionnaire: commune de Bais

**Emprise du diagnostic archéologique : 19 712 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

La détection des vestiges nécessitera la réalisation d'un décapage fin dans le secteur de la nécropole tel que délimité sur le plan joint. Sur le reste de l'emprise, on pratiquera des tranchées à la pelle mécanique de façon à appréhender, si possible, les relations de cette nécropole avec son environnement et en particulier les éléments structurants du site (voies).

Si des vestiges sont détectés durant cette phase notamment des structures liées à la nécropole antique (enclos, fossés, *ustrina*, ...), et dans la mesure du possible, des fenêtres complémentaires seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Les urnes seront prélevées et leur fouille se fera en laboratoire. Les urnes et le mobilier associé déjà prélevés par un bénévole et par le service régional de l'archéologie seront rassemblés pour étude et fouille. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles. La présence d'un anthropologue de terrain est requise.

**Objectifs :**

Ce diagnostic-évaluation devra, dans la mesure du possible, caractériser cette nécropole (étendue, superficie, organisation, pratiques funéraires) et ses relations spatio-temporelles avec le site des lieux-dits Le Fresne et le Bourg-Saint-Pair. L'étude de cette nécropole peut-elle contribuer à caractériser ce site et le statut de ses habitants ?

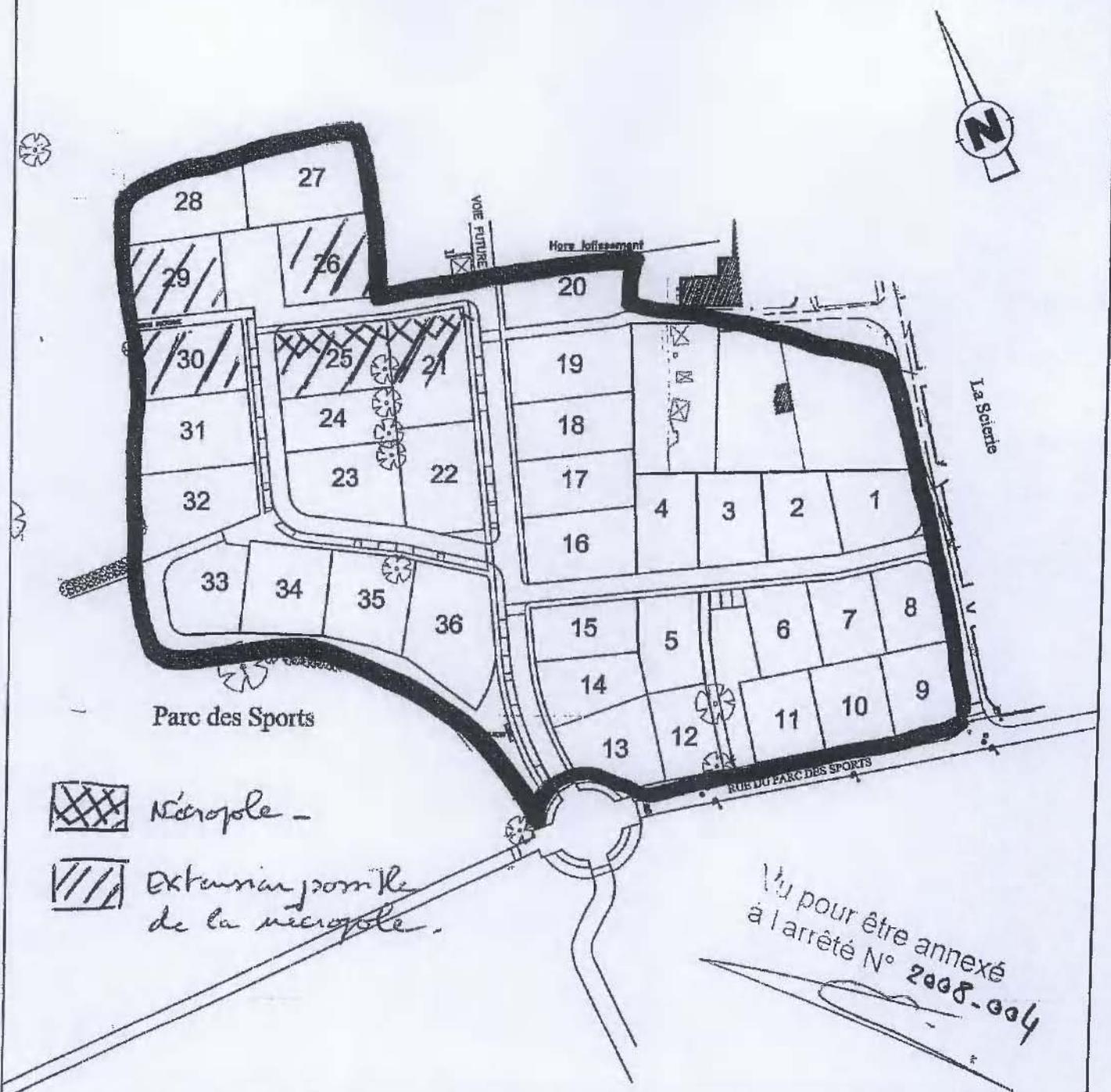
Fait à Rennes, le 17 janvier 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



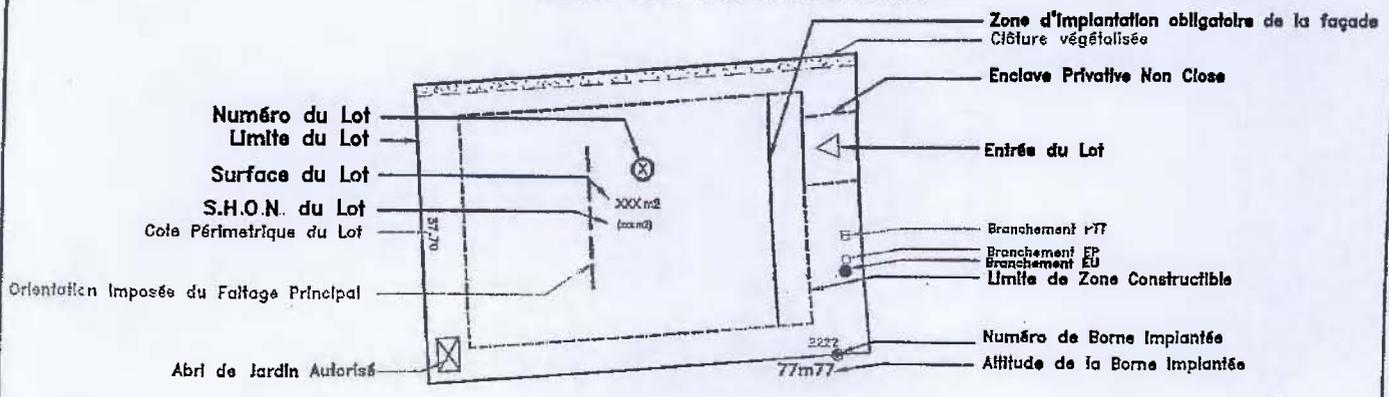
Stéphane Deschamps

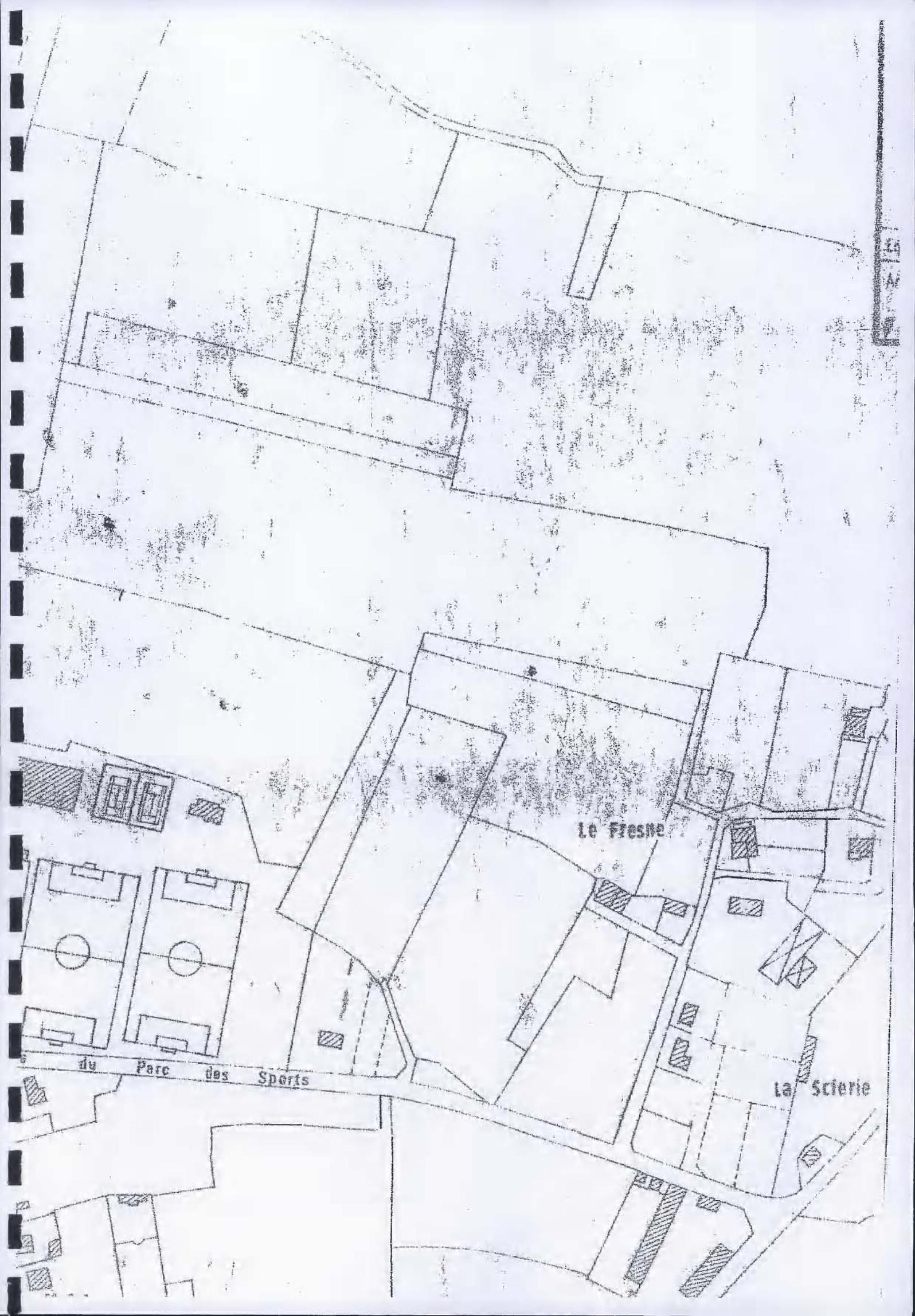
- Plan d'ensemble -



- Légende du plan de bornage -

LEGENDE IMPLANTATION





Le Fresno

La Scierie

du Parc des Sports

24  
A

Référence : MB/IA/08/305  
Page 1 sur 3  
Dossier n° : DA05025501  
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Monsieur le Préfet de la région  
Bretagne  
Service régional de l'archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane  
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de  
l'opération dénommée « Lotissement  
Le Hameau du Fresne » à BAIS (35)

Cesson-Sévigné, le 12 février 2008

**LETRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION**

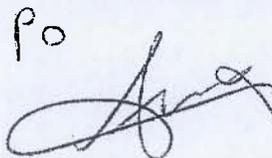
Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « Lotissement Le Hameau du Fresne » sur la commune de BAIS (35)

Nos services (tel : 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU  
L'Adjoint Scientifique et Technique

Po  


PJ : projet de diagnostic

## FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05025501

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

### 1. IDENTIFICATION

#### 1.1 Site

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	BAIS
Lieu-dit	Lotissement Le Hameau du Fresne
Nature du projet :	Lotissement
Références cadastrales	Section H n° 1307, 1309, 1313, 1318, 736, 737 et 738 AB n° 103 et 104

#### 1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur le Maire Commune de BAIS
Adresse	MAIRIE - BP 2 - 35680 BAIS
Téléphone / télécopie	
Représenté par	son Maire

#### 1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-André BESOMBES

#### 1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2008-004 du 17/01/2008 reçu à l'Inrap le 31/01/2008.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	19712 m <sup>2</sup>
Calendrier prévisionnel	A partir du 07 avril 2008
Responsable pressenti	Dominique Pouille

### 2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2008-004, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive

### 3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur

#### 4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques

#### 5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

**5.1 Tranche ferme** correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

##### 5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours

##### 5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

##### 5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours et 1 transfert
- Pelle à chenilles : 1 jour

#### 5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

##### 5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 7 jours
- Technicien : 14 jours
- Spécialiste : 5 jours (expertises diverses)
- Topographe : 2 jours

##### 5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 7 jours
- Dessinateur : 7 jours
- Technicien : 5 jours (traitement des données et de la documentation)
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)
- Topographe : 1 jour

##### 5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours ( pour le rebouchage )

Fait à Cesson-Sévigné, le 12 février 2008

Michel BAILLIEU  
Adjoint Scientifique et Technique

